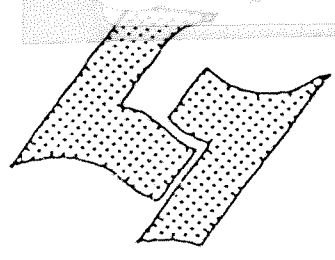


0702

DESS
1984
12
B

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-I
43, Boulevard du 11 Novembre 1918
69621 VILLEURBANNE

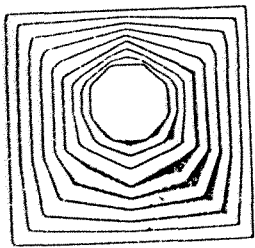


Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

Annuaire des annuaires

* MEMOIRE DE STAGE

ETUDE D'INFORMATISATION
POUR L'EXPLOITATION
D'ANNUAIRES

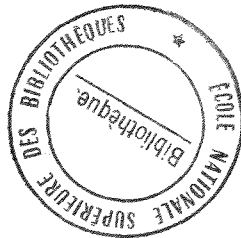
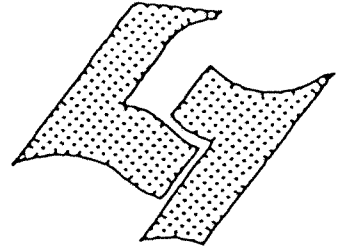


CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON

AUTEUR : S E R A R I Y A M I N A

DATE : J U I N 1 9 8 4

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-I
43, Boulevard du 11 Novembre 1918
69621 VILLEURBANNE

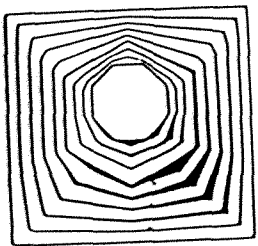


Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

Informations documentaires

* MEMOIRE DE STAGE

ETUDE D'INFORMATISATION
POUR L'EXPLOITATION
D'ANNUAIRES



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON

AUTEUR : S E R A R I Y A M I N A

DATE : J U I N 1 9 8 4

Ce stage s'est déroulé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, dans le service Information aux entreprises.

Je remercie Madame D. JULLIEN et Monsieur G. FAVRE de m'avoir accueillie dans leur service.

Je remercie tout le personnel de m'avoir témoigné sa sympathie.

S O M M A I R E

	page:
<u>OBJET DU STAGE</u>	1
<u>PREMIERE PARTIE : ORGANISATION CONSULAIRE</u>	
I. LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	3
1. HISTORIQUE	3
2. COMPOSITION ET STRUCTURE	4
3. FONCTIONS	7
4. ORGANISATION FINANCIERE	9
5. SERVICES	9
II. LES CHAMBRES REGIONALES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	10
III. L'ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	10
IV. LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET L'INFORMATION	11
<u>DEUXIEME PARTIE : ETUDE PREALABLE A L'INFORMATISATION DU REPERAGE D'ANNUAIRES PROFESSIONNELS</u>	
I. PRESENTATION DU SERVICE INFORMATION AUX ENTREPRISES	14
1. ORGANIGRAMME	14
2. BILAN D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 1983	15
3. LE CENTRE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES ENTREPRISES	15
4. LE SERVICE D'ANALYSES ECONOMIQUES	16
II. ANALYSE DE L'EXISTANT	17
1. LA DEMANDE	17
2. COMMENT ON REpond	18
2.1. LE FONDS DOCUMENTAIRE	18
2.2. ORIENTATION SUR D'AUTRES SERVICES	19
3. LE CONTEXTE DE L'ETUDE : EQUIPEMENT INFORMATIQUE	21
III. ETUDE DE FAISABILITE	24
1. CHOIX DU LANGAGE DOCUMENTAIRE	25
2. PROPOSITION DE NOTICES DOCUMENTAIRES	28
3. CHOIX DE LOGICIELS	29
3.1. POUR MICROORDINATEUR	29
3.2. POUR MINIORDINATEUR	39
4. SAISIE DES DOCUMENTS	45
IV. PROPOSITIONS	46
<u>CONCLUSION</u>	48

OBJET DU STAGE

Le fonctionnement efficace d'un service " questions-réponses " nécessite de la part de la personne responsable une bonne connaissance du fonds documentaire utilisé.

L'évolution prévue de ce service à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon entrainera le roulement du personnel qui aura donc une connaissance moins approfondie du fonds. Cela risque d'affecter l'efficacité du travail.

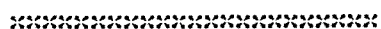
Aussi il m'a été demandé d'étudier la possibilité de mettre en place une aide informatique au repérage des sources d'information (annuaires professionnels).

L'objet du stage était de proposer des solutions tenant compte des moyens informatiques dont dispose le Service Information aux Entreprises.

PREMIERE PARTIE



ORGANISATION CONSULAIRE



I. LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

1. HISTORIQUE

C'est en 1680 que la première Chambre de Commerce est créée à Marseille. Par la suite, vers 1700, d'autres Chambres sont mises en place dont celle de Lyon en 1702.

Parmi elles, la Chambre de Commerce d'Amiens est la première à intégrer les industriels.

Enfin les dernières sont installées au XIXème siècle.

Ce sont des organismes publics contrairement à d'autres pays tels les pays socialistes (organismes d'état) et anglo-saxons (organismes privés).

En 1960 elles prennent la dénomination de "Chambres de Commerce et d'Industrie".

En Décembre 1964, le Gouvernement donne le statut d'Etablissements Publics aux Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie (dont les circonscriptions correspondent normalement à celles des régions) et à l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie.

2.COMPOSITION ET STRUCTURE

2.1.COMPOSITION

Il existe 152 CCI en France métropolitaine. Il y a au moins une Chambre par département. Toutefois lorsque la situation économique le justifie une CCI peut couvrir plusieurs départements (par ex. CCI de Paris) ou au contraire de nombreux départements comptent deux ou trois CCI.

Les CCI comprennent:

- des membres titulaires ayant voix délibérative, qui sont des industriels, commerçants ou prestataires de service élus par leurs pairs dans la circonscription de la Chambre. La durée du mandat est de 6 années, le renouvellement se faisant par moitié tous les trois ans. La durée maximale d'un mandat ne peut excéder 18 années. Les élus participent aux Assemblées, aux réunions des commissions dont ils sont membres, ainsi qu'aux travaux et missions qui leur sont confiés. Ils doivent consacrer à la CCI le temps nécessaire à ces activités. Ils n'ont pas qualité d'engager ou de prendre position au nom de la CCI.

- des membres associés ayant voix consultative. Ils sont désignés par la CCI à chaque renouvellement triennal. Leur nombre ne peut dépasser celui des membres titulaires. Ce sont: des représentants des organisations patronales interprofessionnelles du Commerce et de l'Industrie.

- des électeurs consulaires choisis directement par la Chambre en raison de l'implantation géographique de leur entreprise. Ils participent aux délibérations de la CCI. Ils désignent les membres associés de leur catégorie aux CRCI. Ils peuvent participer aux travaux des commissions.

- des délégués consulaires élus pour une période de trois ans par les électeurs consulaires inscrits sur les listes électorales. Ils participent aux élections des membres des tribunaux de commerce et peuvent servir de correspondants de la CCI pour le territoire de leur circonscription. Ils se réunissent en Assemblée Générale une fois l'an sur convocation du président de la CCI.

- des conseillers techniques ayant voix consultative. Ce sont de hauts fonctionnaires locaux ou régionaux, des industriels, des commerçants ou prestataires de service très compétents.

2.2. STRUCTURE

La structure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON est donnée en Annexe 1.

On distingue:

- l'Assemblée Générale comprenant tous les membres titulaires élus avec voix délibérative et tous les membres associés avec voix consultative. Les conseillers techniques ainsi que le préfet du département peuvent y participer avec voix consultative.

Les pouvoirs d'une CCI sont détenus par l'Assemblée Générale des membres qui la compose. Les décisions prises ont la forme d'une "délibération" qui n'est valable que si le nombre des présents est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice.

- le Bureau: ses membres sont élus tous les trois ans. Il se compose au minimum:- d'un président
 - d'un ou deux vice-présidents
 - d'un secrétaire trésorier ou d'un secrétaire et un trésorier

Sa mission est d'assister le président dans l'exercice de ses fonctions et d'étudier les questions avant de les soumettre à la décision de la CCI. Il veille à l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et arrête le budget préparé par le président avant présentation à la commission des finances.

Il est habilité à prendre toutes décisions urgentes qu'il soumet à l'approbation de la CCI.

- le Président élu par l'Assemblée des membres de la CCI tous les trois ans. Il a pour mission de représenter la CCI, de l'animer; il en est l'exécutif. Il préside les Assemblées Générales.

- les commissions d'étude élisant un président et un vice-président ou un secrétaire parmi ses membres. Elles comprennent des membres titulaires et des membres associés appartenant à tous les groupes économiques. Elles peuvent s'adjoindre aussi des délégués consulaires et des conseillers techniques.

Leurs objectifs suivent les quatre axes qui sont les grandes orientations de l'activité des CCI:

- promotion des entreprises
- promotion des idées et des connaissances
- promotion des hommes
- promotion des équipements

La cohérence des commissions est créée au sein de la CCI grâce à ces quatre axes et entre CCI, CRCI et APCCI dans la mesure du possible afin de faciliter la coordination.

Les commissions sont des organes de réflexion; avec le concours des services de la chambre elles recherchent l'orientation consulaire et l'évolution économique de la circonscription. Elles préparent les positions prises en Assemblée Générale par la CCI mais n'ont pas voix de décision.

L'Annexe 2 présente les différentes commissions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON.

3. FONCTIONS

- les CCI ont un rôle consultatif

La loi de 1898 les définit comme étant les organes des intérêts commerciaux et industriels de leur circonscription, auprès des pouvoirs publics.

Elles peuvent donner au gouvernement les avis et renseignements qui leur sont demandés sur les questions industrielles et commerciales et sont habilitées à présenter leurs points de vue auprès des pouvoirs publics sur les moyens nécessaires à l'accroissement industriel et commercial.

- les CCI ont un rôle administratif

La loi de 1898 donne aux CCI le droit d'assurer l'exécution des travaux, de créer et d'administrer des services utiles aux intérêts dont elles ont la garde: elles équipent et gèrent des ports, des aéroports, des gares routières; elles administrent des entrepôts des magasins généraux, des écoles professionnelles. Elles organisent des expositions ou des foires commerciales.

Elles peuvent en résumé exercer des actions concrètes qui relèvent des quatre axes cités ci-dessus.

- la promotion des entreprises

C'est la mission fondamentale des CCI car c'est autour de cet axe que s'orientent et s'organisent les trois autres. Il s'agit d'abord d'apporter aux entreprises une aide technique directe, de lancer ensuite les actions les plus diversifiées de promotion des produits, de stimuler enfin le développement régional par l'encouragement à la création d'entreprises nouvelles.

Cette aide est apportées par les compétences de collaborateurs spécialisés. Les CCI emploient des assistants techniques au commerce (ATC), des assistants techniques au commerce extérieur (ATCE) et des assistants techniques à l'industrie (ATI).

- la promotion des hommes

Former les hommes, les perfectionner dans leur intérêt et dans l'intérêt des entreprises a toujours été une préoccupation essentielle des CCI.

L'application au sein des entreprises de la loi du 16 Juillet 1971 devait permettre aux CCI de renforcer leur action dans ce domaine.

Concrètement, la promotion des hommes, ce sont toutes les actions de formation continue des CCI, les 30 Instituts de Promotion Commerciale et de Formation Industrielle, les 30 000 stagiaires en langue vivante inscrits dans les 120 centres de langues et laboratoires.

En matière de formation première, il existe également les grandes écoles commerciales parisiennes: HEC, ESSEC, ESCP, les Ecoles Supérieures de Commerce de province, les écoles d'ingénieurs.

- la promotion des équipements

Elle concerne les équipements publics nécessaires aux entreprises du triple point de vue de la conception des infrastructures, de leur réalisation et de leur gestion.

Par l'incitation, par la participation aux côtés d'autres organismes par la gestion directe, les CCI contribuent à la réussite de l'aménagement du territoire, en suscitant des équipements collectifs pour le développement économique et social des régions.

Leur mission ne consiste pas à créer des infrastructures à des fins de concurrence mais à pallier une défaillance éventuelle du secteur privé ou à gérer des équipements à vocation d'intérêt public (par ex. ports maritimes, de plaisance, aéroports ...)

- la promotion des idées et des connaissances

Elle correspond à l'ensemble des initiatives qui tendent à recueillir, sélectionner, analyser et diffuser les informations, les études et surtout les faits d'ordre économique et social ayant des répercussions sur la vie économique et sociale de la circonscription.

Véritables "Maisons de la Culture" économique et sociale, les CCI réalisent études et enquêtes, analysent et diffusent des informations économiques, scientifiques et techniques grâce à leurs services d'études, leurs centres de documentation, leurs bibliothèques, leurs revues.

Toute cette infrastructure a comme objectif la satisfaction des besoins des entreprises.

4. ORGANISATION FINANCIERE

- le budget

Il exprime les choix de la CCI. Les CCI doivent établir des budgets annuels pour leurs différentes activités. L'ensemble des budgets doit être soumis à l'avis de la commission des finances et à l'approbation de l'Assemblée Générale, puis transmis à l'autorité de tutelle: le Ministère du commerce et de l'artisanat.

L'Annexe 3 présente le budget d'une CCI.

- les ressources

Elles sont constituées par :

- * le produit d'une partie de la Taxe professionnelle
- * les taxes et redevances perçues au titre des services gérés
- * le produit des emprunts
- * les subventions

L'Annexe 4 indique le financement d'une CCI.

5. SERVICES

5.1. le secrétaire général ou directeur général

A la tête de la hiérarchie des CCI se situe le secrétaire général qui est nommé par le président.

Sa fonction revêt deux aspects :

- * une fonction de conseil du président et des élus
- * une fonction de direction des services

5.2. organisation des services

Les CCI organisent leurs services comme elles l'entendent, à l'exception de quelques services qui ont un caractère obligatoire (service des visas pour l'exportation, centres de formalités des Entreprises).

Cependant la Commission Nationale d'Organisation et de Prospective Consulaire constituée au sein de l'Assemblée Permanente des CCI a recommandé de s'inspirer des conclusions des Assises Nationales tenues à Strasbourg en 1970, en adoptant une structure fondée sur les quatre axes d'action :

- * promotion des entreprises
- * promotion des idées et des connaissances
- * promotion des hommes
- * promotion des équipements

L'annexe 7 donne l'organigramme des services de la CCI de Lyon.

II. LES CHAMBRES REGIONALES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CRCI)

Il existe 22 Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie en France. Au sein de la CRCI, chaque CCI (dont la circonscription relève de celle de la CRCI) est représentée par son président et par un membre titulaire.

Elles ont pour mission :

- la détermination des priorités concernant l'aménagement régional et son chargées des liaisons avec l'Etablissement Public Régional.
- de favoriser les échanges d'expériences et d'informations entre les CCI locales, de conduire certaines actions régionales et études spécifiques.

III. L'ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (APCCI)

L'APCCI est composée des présidents des CRCI et des CCI. Sa mission consiste à exprimer, au niveau national, les préoccupations et opinions des CRCI et des CCI. Elle peut se voir confier la gestion de services à l'usage du commerce et de l'industrie lorsque cette gestion ne peut être bien assumée au plan régional ou local.

Il est utile de noter que l'ensemble APCCI, CRCI, CCI n'est pas hiérarchisé. Chaque institution garde son entière indépendance à l'égard des autres.

IV. LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET L'INFORMATION

Les objectifs des CCI dans ce domaine s'appuient sur le fait que l'information économique est l'élément essentiel d'une bonne gestion et d'une direction efficace de l'entreprise.

Les CCI constituent des relais privilégiés entre les entreprises (surtout les PME) et les autres partenaires de l'information.

Si de nos jours l'accès à l'information est très rapide grâce à la télématique et aux bases de données, le repérage et l'exploitation de ces informations sont complexes.

C'est ainsi que les CCI jouent un rôle d'intermédiaire capable d'apprécier la valeur des informations, connaissant les procédures d'accès à celles-ci et susceptibles d'en effectuer des synthèses.

Elles détiennent l'information économique locale et sont ainsi les plus aptes à la collecter et à la diffuser. Il est intéressant de noter que même si les CCI sont juridiquement indépendantes, une coordination plus ou moins formelle des moyens d'information qu'elles ont créés se met en place actuellement.

La diffusion de l'information s'appuie sur :

- les fichiers consulaires

Il s'agit de fichiers contenant l'ensemble des ressortissants des CCI, c'est à dire les entreprises industrielles, commerciales et de service de leurs circonscriptions. Leur tenue est obligatoire pour les élections consulaires tous les trois ans. Leur intérêt réside dans la prise en compte de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Lors de son Assemblée Générale en Juin 1980, l'APCCI a décidé sur proposition du Président Josse, une harmonisation de ces fichiers. L'identification des établissements se fait par un ensemble de rubriques minima communes à tous les fichiers. Cela permet de compléter la base de données française sur les entreprises et leurs activités : TELEFIRM.

- les centres de documentation

Il en existe environ 130.

- les bases de données consulaires

Les CCI ont devancé les besoins des entreprises en constituant des bases de données documentaires (Annexe 5 et 6).

- ISIS : Banque de données de références bibliographiques, offre des informations sur l'économie française, le droit, la gestion des entreprises ainsi que sur l'économie internationale.

- GRAPPE : regroupe cinq banques de données : GRAPE, CASCADE, REDOC, HERMES, CASSIOPEE. Les domaines couverts sont : l'économie régionale, nationale et internationale ; l'industrie ; la distribution ; la gestion de l'entreprise ; les marchés et les produits, la fiscalité et le droit social.

- TELEXPORT est un ensemble de banques de données : (PROMEXPORT, DOCEXPOR, FIRMEXPORT) sur le développement du commerce international.

- TELEFIRM : banque de données sur les entreprises françaises et leurs activités.

- SB-I : banque de références bibliographiques consacrée aux différents aspects de l'informatique appliquée.

- DOCPRATIC produite par les CCI de Paris, Lyon et Bordeaux. Elle sera interrogeable par Minitel. Elle permettra aux chefs d'entreprises de connaître rapidement les nouvelles réglementations, formalités et organismes compétents.

DEUXIEME PARTIE

ETUDE PREALABLE A L'INFORMATISATION DU REPERAGE D'ANNUAIRES PROFESSIONNELS

I. LE SERVICE INFORMATION AUX ENTREPRISES

538 personnes dont 109 cadres se répartissent dans les divers services de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON.

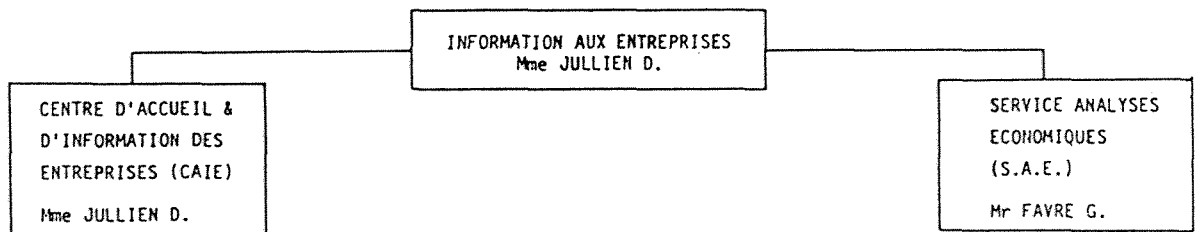
L'organigramme de ces services, la répartition et le statut du personnel sont donnés en Annexe 7 et 8.

Le Service Information aux Entreprises comprend:

- le Centre d'Accueil et d'Information des Entreprises (CAIE)
- le Service d'Analyses Economiques (SAE)

1. ORGANIGRAMME

L'organigramme suivant donne les fonctions et le personnel du service. Mon stage s'est déroulé au sein du SAE.



- Accueil et orientation
- Sélection, analyse et diffusion de l'information
- Interrogations de banques de données (économie, formation, information sur les entreprises)
- Coproduction de banques de données (DOCPRATIC, GRAPPE)

- * Informatrices-Documentalistes
 - . Mlle BOUY S.
 - . Mme CHRIKI M.P.
 - . Mme MAX C.
 - . Mme NODE H.F.

- * Secrétaires
 - . Mme FALCOZ B.
 - . Mme PICARD B.

- Production de la banque de données CÉCIL (Fichier Consulaire sur les entreprises du Rhône --TELEFIRM)
 - . Mr TRAVARD J.P.
 - . Mme CHAUFFRIAT J.
 - . Mlle FLORENT J.
 - . Mme MONTMAIN D.
 - . Mme RENEY A.
 - . Mme SELZER Y.

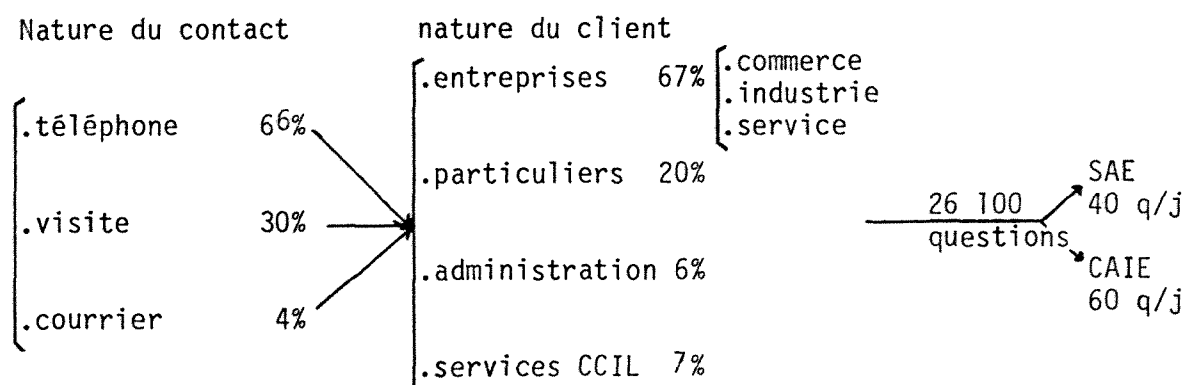
- Exploitations spécifiques de la banque de données CÉCIL
 - . Mr BOUQUIN L.

- Vente des produits de la banque de données CÉCIL et renseignements sur les entreprises : "Qui fait quoi"
 - . Mme PETIT J.H.
 - . Mr BOUQUIN L.
 - . Mme BRISSET J.
 - . Mr CHAUFFRIAT J.
 - . Mr TRAVARD J.P.

- * Secrétaire
 - . Mme BRISSET J.

2. BILAN D'ACTIVITE

26 100 questions ont été posées à l'ensemble du service pour l'année 1983, soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente. Le schéma suivant précise ces questions:



* le CAIE répond à des demandes d'informations économiques de la part des entreprises et joue un rôle d'orientation vers des services internes ou externes. Les questions sont du type SVP, information documentaire, formation, bibliothèque.

* le SAE répond à des questions plus précises sur les entreprises pour des recherches de fournisseurs ou de clientèle. La réponse peut être ponctuelle ou donner lieu à l'établissement de listes d'entreprises à partir de critères de sélection donnés.

3. ROLE DU CAIE

-Accueil et information des entreprises

Les informatrices-documentalistes sont chargées de répondre aux demandes d'informations économiques. Elles doivent comprendre le contexte de la question et en mesurer l'importance pour l'entreprise. Après cette analyse, soit elles fournissent l'information quand elles disposent de renseignements actualisés, soit elles orientent vers des collaborateurs spécialisés de la CCIL ou de services externes. Cela suppose que chaque "Info-doc" est correspondante d'un certain nombre de services dont elle connaît les domaines d'intervention.

-Information interne

Les informatrices-documentalistes assurent un service d'information générale pour l'ensemble des collaborateurs de la CCIL grâce à des bulletins documentaires quotidiens et hebdomadaires.

-Constitution et utilisation d'outils de réponses adaptés

Pour répondre à leur double mission à l'égard des entreprises et des services, les informatrices-documentalistes conçoivent, réalisent et utilisent des outils documentaires régulièrement actualisés. Il s'agit:

.du fichier SVP: fichier des collaborateurs internes et externes mentionnant ce qu'ils font et fichier d'informations simplifiées élaboré pour répondre aux questions ponctuelles et répétitives.

.de dossiers documentaires: 800 thèmes économiques et 1000 dossiers d'entreprises.

.du fichier de références bibliographiques: 80 000 références d'ouvrages et de périodiques économiques accessibles par un fichier manuel et microfiché.

.de bases de données: les "info-doc" participent à la production de bases consulaires (GRAPE, CASCADE, DOCPRATIC). Elles interrogent des bases économiques françaises et étrangères et sont appelées à conseiller les entreprises dans le choix de ces bases(annexe 9).

4.ROLE DU SAE

-Production du Fichier Consulaire (banque de données CECIL)

Ce fichier répertorie les 45 000 entreprises du Rhône. Il est élaboré à partir du Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), complété et vérifié quotidiennement à l'aide d'autres fichiers officiels: Répertoire National des Entreprises de l'INSEE, Greffe du Tribunal de Commerce, ainsi que d'enquêtes postales ou téléphoniques.

Il sert à l'élaboration des listes électorales, à l'envoi du Journal de la CCIL "L'Activité Economique" et fait l'objet de diverses exploitations dont l'édition de listes sélectives d'adresses vendues. Depuis Janvier 1984, ce fichier fait partie de la banque de données nationale sur les entreprises et leurs activités: TELEFIRM.

-Renseignements sur les entreprises

Le poste d'accueil vend des documents tirés du fichier consulaire et renseigne sur les entreprises du Rhône ou de toute la France à partir d'annuaires professionnels généraux ou corporatifs.

II. ANALYSE DE L'EXISTANT

1. LA DEMANDE

Des utilisateurs variés (professionnels : industriels, commerçants, prestataires de services ; étudiants ; demandeurs d'emploi) se renseignent sur les entreprises auprès du poste d'accueil du S.A.E. ouvert sans interruption de 9 h à 17 h du Lundi au Vendredi.

Normalement, lors de chaque appel téléphonique, visite ou courrier, une fiche-contact est remplie. Elle a pour but de matérialiser la question posée et la réponse apportée, d'autres informations peuvent être mentionnées (date, identité de l'intercoluteur, origine du contact, observations éventuelles, etc ...). Mais par manque de temps elles ne sont pas toujours faites. De plus ces fiches sont souvent remplies dans un "style télégraphique" donc incompréhensibles et de ce fait inexploitable du point de vue de la nature des questions.

Les questions que j'ai pu suivre et pour lesquelles j'ai recherché l'information m'ont permise de constater qu'elles sont essentiellement du type :

- qui fabrique tel produit ?
- qui vend (grossistes ou détaillants) tel produit ?
- qui fabrique telle marque de produit ?
- qui rend tel service ?

Elles s'accompagnent souvent d'une précision géographique: France, Rhône-Alpes, Rhône.

- quelles sont les coordonnées de telle entreprise ?

L'annexe 10 donne un échantillon de ces questions.

Lorsque la personne téléphone, après recherche de l'information on la rappelle. Par contre si elle se présente, on lui fournit les documents appropriés qu'elle consulte.

2. COMMENT ON REpond

Les réponses attendues sont des noms d'entreprises avec leurs adresses, leurs n° de téléphone et parfois d'autres renseignements (téléx, chiffre d'affaire, effectif salarié, fabrication, etc ...).

2.1. FONDS DOCUMENTAIRE

Les recherches de ces informations sont effectuées dans les documents suivants :

211 Des Extraits du Fichier informatisé de la CCIL (B.D CECIL) qui répertorie les 45 000 entreprises du Rhône (Industries, commerces de détails et de gros, services).

Il s'agit de listes professionnelles qui sont classées par grandes familles d'activités (voir annexe 11). Pour une famille (ex : liste 03 Industrie textile) la liste rassemble tous les établissements s'y rattachant classés par code A.P.E. (activité principale exercée). Pour un même code A.P.E., les établissements sont triés par commune dans l'ordre alphabétique. Les renseignements donnés sur l'entreprise sont les suivants : un code effectif salarié, le nom ou la raison sociale, la forme juridique, l'adresse, le n° de téléphone, l'activité exercée en clair.

Il y a aussi des listes d'entreprises tenant compte soit de l'effectif, soit de la localisation, soit de l'activité ou tout autre critère de sélection.

Ces documents sont disponibles sur plusieurs supports : listings, étiquettes auto-collantes, microfiches, cartes du Rhône, bandes magnétiques, disquettes.

Pour déterminer le document convenant à une question, celle-ci est souvent ramenée au code A.P.E. ; une liste associe à chaque code la liste professionnelle concernée. Cependant dans le cas de fournisseurs de produits précis, l'utilisation du code A.P.E. pose des problèmes car il englobe une activité trop large.

Par exemple à la question : donner les fabricants de robes de mariées dans le département du Rhône, le code A.P.E. serait 47-02 (confection de vêtements féminins en activité), 47-02 (vêtements féminins en produit). Ce code correspond à la liste 03.

Il n'y a pas d'activité spécifiant la confection de robes de mariées.

Il devient alors nécessaire de consulter une documentation spécialisée.

212 Annuaire professionnels au nombre de 150 environ de type :

- général : Kompass, Essor
- régional : Kompass, Essor
- administratif : Bottin

- corporatif et couvrant tous les domaines de l'économie: alimentation, ameublement, bâtiment-travaux publics, bois, chimie, cuir ...). Ces annuaires offrent des informations sur les productions précises d'un secteur, sur les activités des entreprises (fabricants, distributeurs, importateurs, etc ...) et sur les marques de fabrique. L'exemple de deux annuaires dans le domaine du cuir et de ses dérivés est donné en annexe 12 et 13.

Le personnel dispose d'une liste d'une partie de ces annuaires (103) : elle donne le n° de l'annuaire sur le support et son titre; la classification est aléatoire et ne facilite pas le repérage du bon document.

213 Un petit fichier mémorisant des réponses déjà données à des questions précises par marque, et par adresses de divers organismes.

2.2 ORIENTATION SUR D'AUTRES SERVICES

Lorsque la question ne peut être satisfaite, le demandeur est orienté sur des services dont on connaît plus ou moins les possibilités d'intervention. Ces services sont les divers syndicats professionnels, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI pour les marques et enseignes), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE pour des répartitions d'entreprises sur la France), la chambre des métiers (pour l'artisanat), l'Association pour le Développement et la Promotion de l'Informatique et de l'Automatique dans la région Rhône-Alpes (ADIRA pour l'Informatique).

Il serait souhaitable de préciser les rôles possibles de ces services quand à l'information sur les entreprises. Une enquête téléphonique a été entreprise, elle demande à être poursuivie et approfondie. Il faut souligner aussi que le CAIE est un relais de l'INSEE : il dispose de documents de cet organisme, d'une liste et de dossiers sur les centres techniques professionnels.

3. Le contexte de l'étude

- La personne permanente du poste doit partir bientôt en retraite. Son expérience et sa connaissance des annuaires faisaient qu'elle n'avait aucune difficulté à savoir quel annuaire consulter pour une question donnée. Son remplacement inévitable, le fait que des personnes doivent assurer une permanence de service quoiqu'il arrive, nécessite la mise en place d'une méthode permettant d'accéder facilement au bon annuaire.

- Ce service dispose depuis quelques mois d'un matériel informatique qui lui permet la maintenance, la consultation et l'exploitation de la banque de données CECIL par télétraitement en temps réel.

* L'ordinateur central de la CCIL, un MINI 6/74, est installé chez la société de service GFI (Groupe Français d'Informatique). Ce MINI 6/74 a une mémoire centrale de 2 MO, une mémoire de masse de 350 MO, il est équipé d'un dérouleur de bandes magnétiques de 1 600 Bpi, d'un lecteur de disquettes de 600 KO et d'une imprimante de 600 lignes/mn.

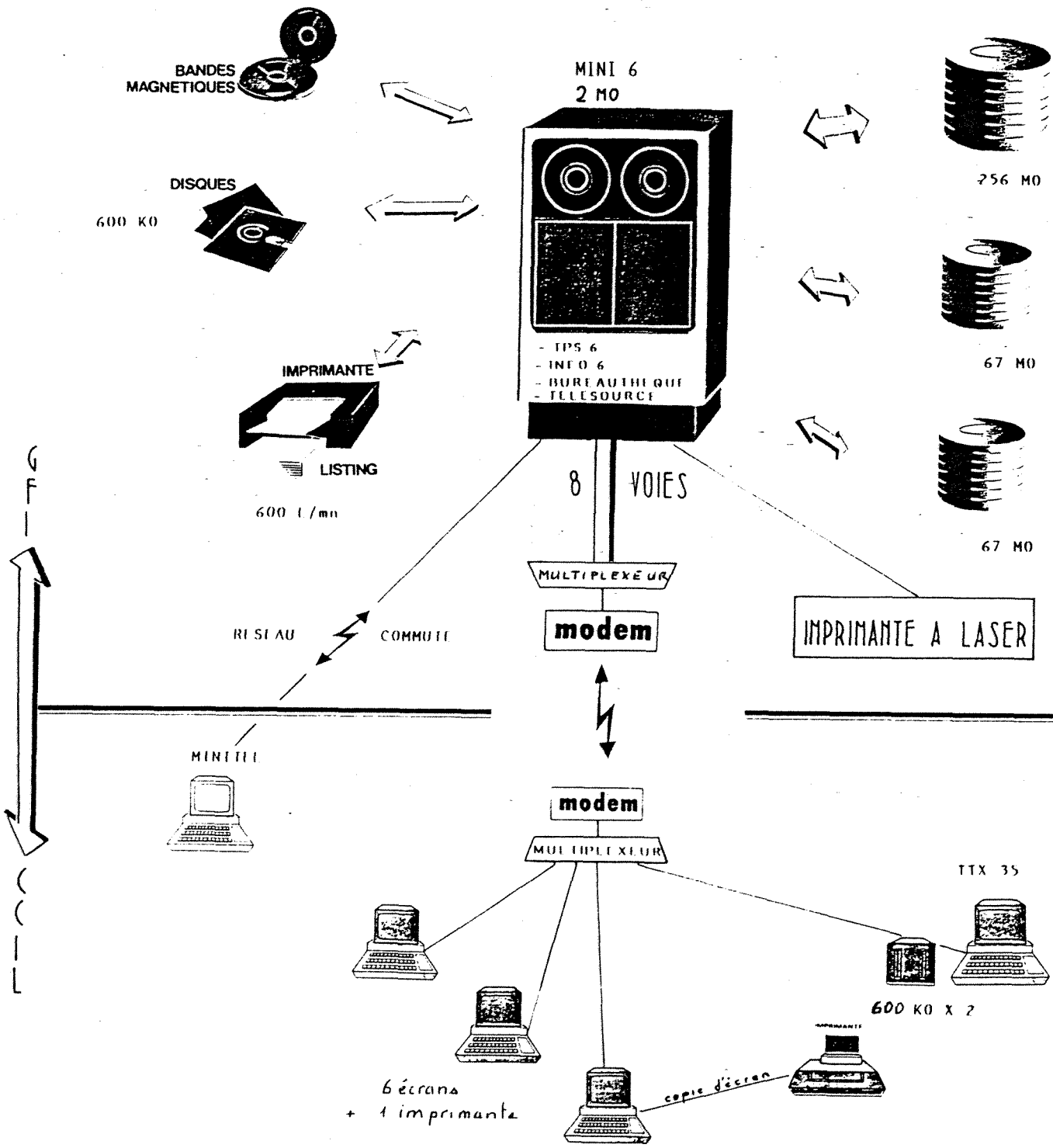
La CCIL peut aussi bénéficier d'une imprimante à laser pour faire à partir de bandes magnétiques des éditions gros volumes, de qualité courrier pour ses publi-postages et l'édition de ses documents.

Sous ce MINI 6 dont le système d'exploitation est GCOS MOD 400 on a les logiciels suivants :

TPS6 : un système de gestion de base de données (SGBD) de Bull qui permet la création, l'entretien et l'interrogation de la banque de données CECIL.

INF06 : progiciel de la société HENCO, commercialisé par GFI, loué par la CCIL. C'est un langage conversationnel générateur d'applications. Il permet à un utilisateur non informaticien, après une courte formation, de créer des fichiers et de les exploiter. Des exploitations spécifiques de la base CECIL ont été développées par la CCIL.

ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE LA CC.I.L



Burothèque : logiciel d'automatisation de bureau.

Il accomplit les fonctions classiques des travaux de bureaux : production, classification et communication de documents.

Il réunit les fonctions de la TTX35 qui offre des fonctions de traitement de texte grâce au logiciel Burotex (création, consultation et édition de documents) et du MINI 6 qui apporte sa grande capacité de stockage sur disques, ses fichiers partageables et protégés, un environnement multiutilisateur et sa vitesse d'exécution.

Télésource : logiciels VIDEOTEX acquis auprès de GFI par la CCIL, il s'agit du logiciel de base pour la mise en oeuvre d'un centre serveur Vidéotex et du logiciel Recherche Documentaire.

* Dans le Service Information aux Entreprises il y a un terminal bureautique de Bull (TTX35), 6 terminaux classiques, deux imprimantes dont une recopie d'écran et des Minitels.

Le terminal TTX35 peut travailler en quatre modes distincts :

- En mode autonome :

Avec le logiciel BUROTEX il accomplit les fonctions de traitement de texte (création de documents, correction, consultation, suppression édition).

- En mode émulation :

Il est relié à un ordinateur et émule, entre autres, les terminaux DKU 7001 pour le mini 6 (asynchrone) ou DKU 7005 pour le DPS 7, DPS 8 (synchrone) DPS 4 et MINI 6.

- En mode bureautique :

Avec le logiciel BUROTHEQUE, il peut accomplir les fonctions de courrier électronique, archivage, traitement de documents, consultation, etc ...

- En mode microordinateur :

Indépendant, il travaille avec le système d'exploitation CP/M, mémorisé sur disquette. La capacité de la mémoire centrale est de 64 KO, celle des deux disquettes est de 600 KO chacune. L'écran est de 2 000 caractères, l'imprimante a une vitesse de 32 cps.

III. ETUDE DE FAISABILITE

Pour savoir quel (s) annuaire (s) répond (ent) à une question posée, deux approches sont envisageables en fonction des possibilités du logiciel et de la taille de la mémoire de masse disponible sur l'ordinateur.

- La première approche consiste à entrer pour chaque annuaire l'ensemble des produits. Un calcul de volume approximatif donne environ 250 mots par annuaire (soit près de 5Kcaractères par annuaire et 750 Kcaractères pour l'ensemble si on compte au maximum 20 caractères par mot).

- La deuxième approche nécessite l'analyse du contenu des annuaires ou indexation. Ce travail a été fait sur une quinzaine d'ouvrages (annexe 15 et 16). Cette méthode demande une capacité mémoire moindre (de l'ordre de 1 Kcaractère par annuaire soit 150 Kcaractères pour l'ensemble).

Dans les deux cas, à partir du document primaire (annuaire professionnel corporatif), un document secondaire ou notice est établi et a pour fonction de le présenter. Une notice est constituée de champs ou rubriques qui contiennent des informations variées. Chaque champ porte un nom donné par l'utilisateur et une abréviation. Le choix des champs s'appuie sur les questions posées et sur les réponses souhaitées. Nous avons vu dans le chapitre précédent, (Analyse de la demande) que l'activité (ex : fabricants, détaillants..), le produit et la zone géographique sont les trois critères souvent associés.

Ainsi, quelle que soit la question (ex : par marque, par localisation) il faut préciser la nature du produit. Une notice doit donc contenir :

- Des informations permettant de retrouver l' (les) annuaire (s) donné (s) en réponse (le numéro, le titre) sur le rayonnage.

- Des informations permettant d'interroger l'ordinateur sur les critères combinés : l'activité, la zone géographique, les produits ou les mots clés.

- Un résumé informatif ou simple annotation qui donne les différents points traités : annonces, marques, organismes professionnels, etc... (voir annexe 12 et 15 ; 13 et 16).

Dans le cas d'une indexation, la qualité des résultats d'une interrogation de la base de données dépend énormément de la qualité de l'analyse des annuaires et des questions posées. Les langages documentaires ont pour rôle d'améliorer cette qualité, en générant une représentation formalisée, car chaque mot retenu est un concept. L'analyse des annuaires et des questions reposant sur le même langage documentaire, le système n'a plus qu'à effectuer une opération d'appariement.

Le problème important est le choix de la profondeur de l'analyse : si l'indexation est trop profonde, des aspects secondaires sont pris en compte et à l'interrogation des documents hors sujet sont obtenus (bruit). De même une indexation superficielle risque de laisser sous silence des documents pertinents. Le moyen de lever ce dilemme serait de choisir l'approche sans indexation ; mais alors on perd toute coordination du vocabulaire et on doit multiplier les termes produits.

1. CHOIX DU LANGAGE DOCUMENTAIRE

Pour indexer ces annuaires et proposer par la suite un lexique d'interrogation aux utilisateurs intermédiaires, il fallait trouver un langage documentaire adapté au sujet traité. Différents thésaurus spécialisés en économie ont été consultés :

- . Celui du CNRS d'Ahmed Silem (à la CCIL) a une vocation scientifique et pédagogique,

- . Celui du Management et de l'Economie du bureau Marcel van Dijk (à l'E.N.S.B.) est axé sur la gestion.

- . Celui de la banque de données Sphinx de l'INSEE (à l'observatoire économique) est orienté vers l'information économique et sociale. Il est le seul parmi les trois à consacrer une soixantaine de descripteurs aux produits.

Ces trois ouvrages ne pouvaient convenir, étant trop pauvres en mots produits par rapport au sujet traité. Nous avons retenu finalement un thésaurus et une codification qui correspondent à des outils utilisés déjà par les personnes du service. Il s'agit du système D.E.S. et du code produit INSEE.

1.1 LE SYSTEME D.E.S.

(documentation économique synchronisée) utilisé par les CCI pour les banques de données consulaires (ISIS, GRAPPE) ainsi que par les centres de documentation des CCI, des bibliothèques universitaires, divers organismes publics et entreprises.

Il est constitué de deux volumes :

- Le premier décompose l'économie en 9 schémas, chacun étant ensuite détaillé par un schéma graphique qui ne donne que les termes génériques. Ces 9 schémas graphiques sont la synthèse du second volume le D.E.S.

- Celui-ci est constitué de 3 volets :

- . des schémas détaillés qui regroupent par sujets les termes génériques avec leurs termes spécifiques et leurs termes associés.

- . un plan de classification décimale.

- . une liste alphabétique des descripteurs ou termes spécifiques avec pour chacun l'indice du plan de classification, le terme générique et éventuellement les termes associés.

Une deuxième possibilité est l'utilisation du code produit INSEE à 2 ou 4 chiffres (voir annexe 14).

1.2 LE CODE PRODUIT INSEE

Les nomenclatures des activités économiques et des produits (N.A.P.) (décret n° 73 - 1036 du 9 Nov 1973) ont 2 niveaux de détails :

- les classes à 2 chiffres = niveau 100. (99 en activités et 103 en produits)

- les groupes à 4 chiffres = niveau 600. (650 en activités et 679 en produits).

Les nomenclatures d'activités et les nomenclatures de produits ont très souvent une codification identique et des intitulés voisins. Ex : 46-01 fabrication de chaussures et d'autres articles chaussants (en activité).

46-01 chaussures et autres articles chaussants (en produit).

Elles ont été conçues pour faciliter, par cette correspondance entre activités et produits, l'organisation de l'information économique et sociale. En général à chaque poste de la nomenclature d'activités correspond un poste de celle des produits sauf dans quelques rares cas.

La nomenclature d'activité est destinée au classement d'entreprises et d'établissements.

Ceux qui exercent différentes activités, (définies par référence à la nomenclature des activités à 4 chiffres) leur classement obéit à des règles de choix de l'activité principale, des activités secondaires et activités auxiliaires.

On apprécie l'activité principale en fonction des effectifs pour les classes 01 à 54 (industries) et des ventes ou ressources pour les activités 55-99 (commerces et services).

Le code A.P.E. (activité principale exercée) est attribué par l'INSEE à des fins statistiques.

Le Décret n° 83-831 du 5 septembre 83 de la Nomenclature détaillée de produits (N.O.D.E.P.) à 6 chiffres en vente à la Documentation Française correspond aux classes 00 à 54 et 56 de la N.A.P.

Cependant nous n'utiliserons pas les relations existant entre les termes du thésaurus. D'une part cela nécessite un logiciel adapté au traitement d'un tel langage documentaire, ce qui est rare sur les petits systèmes, d'autre part cela ne paraît pas nécessaire pour un fonds documentaire peu important.

2. PROPOSITION DE NOTICES DOCUMENTAIRES

Une notice représente à la fois la description externe de l'annuaire (numéro, titre, éditeur, année) et sa description interne (zone géographique, activités, produits ou descripteurs produits, résumé).

En annexe 15 et 16 deux notices dans le domaine du cuir sont complétées.

NOTICE DE LA 1ERE APPROCHE (sans indexation)

N°	:NO
TITRE	:TI
EDITEUR	:ED
ANNEE	:AN
ZONE GEOGRAPHIQUE	:GE
ACTIVITE	:AC
PRODUIT	:PR
RESUME	:RE

NOTICE DE LA 2EME APPROCHE (avec indexation)

N°	:NO
TITRE	:TI
EDITEUR	:ED
ANNEE	:AN
ZONE GEOGRAPHIQUE	:GE
ACTIVITE	:AC
DESCRIPTEURS PRODUITS	:DP
CODE PRODUIT INSEE	:CP
RESUME	:RE

- Le champ N° contient le Numéro de l'annuaire et permet donc de retrouver sa notice pour affichage.

- L'interrogation se fait par combinaison des champs Activité et Produit ou Descripteur Produit et Zone Géographique.

- Le champ résumé contient du texte libre, il n'est pas interrogeable.

- La réponse à une interrogation sera un nombre d'annuaires. Ensuite l'utilisateur fera afficher soit le (s) numéro (s) et titre (s) soit la (es) notice (s) partielle (s) ou complète (s) pour s'assurer de la qualité de la réponse.

3. CHOIX DU LOGICIEL ADAPTE AU MATERIEL DU SERVICE

Deux possibilités s'offraient, soit trouver une solution sur micro-ordinateur, soit sur Mini 6.

31. LOGICIELS DOCUMENTAIRES POUR MICRO-ORDINATEUR

La TTX35 peut fonctionner en mode micro-ordinateur sous système d'exploitation CP/M (microprocesseur 8 bits = Z80).

Depuis plus d'une année, de nombreux produits présentés comme des logiciels de recherche documentaire pour répondre à des besoins réels sont apparus sur le marché. Ceci s'explique par l'augmentation de puissance des micro-ordinateurs, la baisse des prix, la généralisation de leur emploi. Une étude sérieuse des fonctionnalités d'un bon logiciel de recherche documentaire est indispensable. En effet l'origine professionnelle des concepteurs de ces programmes n'est pas sans effet sur leurs possibilités.

L'étude comparative suivante est faite à partir de la brochure "MOBI-DOC" de la DBMIST et d'articles obtenus après l'interrogation de la banque de données SB-I sur le serveur Télésystème.

Les contraintes discriminantes retenues par les auteurs sont les suivantes:

- le système autorise la gestion d'au moins 5 Mots d'information soit environ 4000 notices de 1000 caractères chacune (il faut tenir compte de la place occupée par le système d'exploitation et le logiciel lui-même). Ceci implique la présence d'un disque dur car actuellement deux lecteurs de disques souples offre au maximum 2 MO.

- le logiciel est écrit en langage compilé, c'est à dire traduit en langage machine une fois pour toute. Un langage interprété rend l'exécution trop lente.

- les temps de réponse sont très inférieurs à une minute pour une recherche de complexité moyenne portant sur plusieurs critères.

- le critère précédent repose d'une part sur le langage d'écriture du programme, mais surtout sur l'organisation interne de l'information. Aussi la recherche de l'information doit se faire par l'intermédiaire de fichiers inverses, ou mieux par un système de gestion de bases de données (SGBD). La recherche séquentielle d'une chaîne de caractères dans la base ne peut être qu'un moyen annexe.

- la recherche peut se faire sur des champs spécifiques si on le désire.

- la structuration de la notice documentaire doit être paramétrable par le créateur de la base.

- les mots clés issus d'une indexation manuelle sont organisés en lexique.

- la recherche peut être effectuée en plusieurs étapes.

ETUDE DE 6 LOGICIELS

Chaque produit est décrit en insistant sur la présence ou l'absence des fonctionnalités répertoriées précédemment.

De plus ces logiciels doivent pouvoir s'adapter à des problèmes différents. Enfin s'adressant avant tout à un public non informaticien, ils doivent être facilement assimilables aussi bien au moment de la création de la base que lors des interrogations, et être protégés contre toute fausse manoeuvre. C'est pourquoi la question du service après-vente n'est pas à négliger.

Il ne faut pas en attendre les performances des logiciels des grandes bases de données bibliographiques ; ils ont avant tout comme avantage la possibilité de gérer localement un fond documentaire.

AUTODOC

Ecrit en BASIC interprété, ce logiciel n'offre qu'une recherche séquentielle de l'information en comparant une chaîne de caractères entrée comme critère de recherche avec l'ensemble des données de la base. Ce principe est très lent et n'est envisageable que pour un fond documentaire restreint. Cependant les mots clés sont regroupés en lexique consultable : ceci permet d'utiliser un vocabulaire adéquat à l'interrogation.

Il est possible de combiner les mots clés par ET, OU, SAUF.

Diffusé par : OFINTEC

2, rue Louis Pasteur

92100 BOULOGNE

603 07 81

VALSE

Ecrit en BASIC compilé, il ne fonctionne que sur des configurations disques souples (5 1/4 p).

Chaque référence est représentée par un nombre variable d'enregistrements de longueur fixe contenant pour le premier des indications codées pour la recherche, l'édition.

Le fichier de saisie est séquentiel. Il est ensuite transformé pour être incorporé au fichier général d'accès direct.

De nombreuses facilités de tri existent, facilitées par les codes du premier enregistrement.

La recherche peut s'effectuer sur les seuls mots du titre, ou après indexation sur les mots clés. Les références retenues sont stockées dans un fichier temporaire pour divers traitements: tri, édition à l'écran, impression.

VALSE ne permet pas la création de fichier inverse; la recherche est séquentielle.

Contacteur CNRS-Laboratoire de thermodynamique

26,rue du 141ème RIA

13 003 MARSEILLE

(91) 62 78 74

SAF

Ce logiciel est écrit en Pascal et en assembleur. Il fonctionne sur des systèmes équipés de disquettes ou de disques durs.

Il n'existe que deux champs au niveau de la notice: le titre et un texte. Il n'y a donc pas de paramétrage de celle-ci.

Pendant la saisie, effectuée à l'aide du logiciel de traitement de texte Wordstar, un lexique est constitué automatiquement avec rejet des mots vides de sens grâce à l'existence d'un dictionnaire de mots vides.

Le lexique est visualisable à l'écran.

La recherche se fait sur tous les mots document ayant servis à créer le lexique. Ces mots sont combinables par ET, OU, SAUF sans parenthésage. On peut utiliser la troncature à gauche et à droite ainsi que le caractère masque.

Il n'est pas possible de choisir les documents à visualiser.

SAF permet de gérer jusqu'à 16 bases différents.

Diffusé par: CEGI

16,IMPASSE Compoint

75 017 PARIS

(1) 263 62 53

GEST-DOC

IL est construit autour du système de bases de données (SGBD) dBASE II. dBASE II offre toutes facilités pour écrire les programmes permettant une application précise.

Les principales fonctions de GEST-DOC sont:

- . définition de la structure de la notice
- . création, mise à jour
- . recherche par mots clés et index possible sur 16 champs au maximum.

- . gestion du lexique
- . utilitaire de sauvegarde/restauration de la base

Après chaque sélection de références, on peut:

- . lister les résultats
- . poursuivre la recherche à partir de ces documents
- . revenir au résultat précédent
- . reinitialiser la recherche

On peut interroger par des mots provenant d'index différents et les combiner par ET, OU. La recherche séquentielle est aussi possible.

A la saisie les divers champs sont présentés à l'écran. Les mots clés associés à chaque document sont contrôlés avec ceux du lexique.

GEST-DOC peut gérer plusieurs bases indépendantes.

Une option permet la gestion des prêts.

Cependant des aspects négatifs sont à signaler:

- . la recherche de mots se fait sur les trois premiers caractères et non sur le mot entier (caractéristique de dBASE II)
- . dBASE II limite les mises en page à l'écran qui sont austères
- . la documentation est limitée

L'utilisation est facile après un apprentissage sérieux dû aux nombreuses commandes.

Diffusé par: DATATRAVE

42,rue St Lambert

75 015 PARIS

(1) 532 83 65

SUPERDOC

C'est l'association Thermadata, productrice d'une banque de données à Grenoble, qui a développé ce produit. Il a été conçu pour assurer toutes les fonctions de gestion documentaire, sans faire appel à la moindre notion informatique. L'approche conversationnelle à tous les niveaux assure une grande facilité de compréhension et d'emploi. A chaque étape de manipulation les instructions sont affichées en clair; une fausse manoeuvre est sinon impossible, du moins sans conséquence.

99 champs peuvent être définis au maximum. Il n'y a aucune limitation du nombre de caractères d'une notice et/ou d'un champ.

Un éditeur de texte pleine page (Wordstar) permet une correction facile.

La base peut contenir jusqu'à 32 768 notices, et il n'y a pas de limitation du nombre de bases.

L'interrogation peut s'effectuer grâce à une véritable équation de recherche avec combinaison parenthésée (10 niveaux) des opérateurs ET, OU, SAUF.

La recherche sur texte est possible.

Le lexique est éditable.

On peut demander une visualisation sélective des réponses.

Le système permet de choisir et de garantir la diffusion partielle ou totale des informations.

Utilitaires: .sauvegarde et restauration de bases

.fusion de 2 bases de même nature

interrogation de bases externes et formatage pour gestion locale des informations

Diffusé par: THERMODATA

Domaine Universitaire BP 66

38 402 St MARTIN D'HERES

(76) 42 76 90

MIKRO-DOC

Ce logiciel offre toutes les fonctionnalités espérées.

L'utilisateur dispose de 18 lignes d'écran pour définir un enregistrement composé de 26 champs au maximum. Un champ est défini par son nom, un identificateur (lettre de A à Z) et sa longueur.

IL faut caractériser de suite l'indexation choisie:

4 possibilités: aucune indexation

indexation totale

désindexation manuelle pour ôter les mots vides

La recherche se fait sur un fichier unique contenant l'ensemble des mots inversés; cependant chaque mot est accompagné de l'identificateur de son champ: ceci permet une recherche soit sélective par champ, soit sur tous les champs.

On ne peut entrer qu'un mot par étape de recherche: 99 étapes sont possibles combinables par les opérateurs ET, OU, SAUF. La troncature et le masque complètent les possibilités.

La recherche sur texte permet d'affiner une interrogation. Une fonction "historique" est disponible à tout moment.

Le format de visualisation des résultats est paramétrable.

On dispose en plus du logiciel de traitement de texte Wordstar. Une option de téléchargement (downloading) existe: ceci permet après interrogation de bases de données de stocker les références obtenues et de les formater pour les consulter localement.

Enfin on peut gérer des prêts d'ouvrages et les abonnements, avec édition de lettres de relance, de réabonnements.

Diffusé par: MIKRO-CERID

134, rue du Vieux Pont de Sèvres

92 100 BOULOGNE

(1) 609 94 14

Nous reprenons les divers critères dans le tableau suivant:

LOGICIEL	AUTODOC	VALSE	SAF	GESTDOC	SUPERDOC	MIKRO-DOC
langage	basic int.	basic com.	pascal	dBASE II	PLI	assembleur
fichiers inverses	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
nombre de bases	1	1	16	4	illim.	illim.
notice structurée par utili.	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
taille	ligne	var.	var.	1000 C.	illim.	1404 C.
champs nombre	var.	5	2	32	99	26
taille	var.	var.	var.	255 C. max	illim.	1404 C. max
nombre inv.	0	0	0	16	99	26
thésaurus	NON	NON	NON	NON	NON	NON
lexique	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
MAJ au niveau du champ	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
INTERROG. .opérateur	et ou sauf	et ou sauf	et ou sauf	et ou	et ou sauf	et ou sauf
.sur plusieurs champs	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
.troncature	D/G	D/G	D/G	NON	prévue	D/G
recherche sur texte	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
opérat. = < >	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
gestion des prêts	NON	NON	NON	option	prévu	OUI
des abonnements	NON	NON	NON	NON	prévu	OUI
prix (ht)			10 KF	7 KF D Base II 8,2 KF Gest. Doc 4,8 KF Prêt	12 KF	15 KF

Cette étude permet de retenir deux logiciels intéressants :

- SUPERDOC autorise les deux approches puisqu'il n'y a aucune limite du nombre de caractères ni du nombre de descripteurs par champ et par notice.
- MIKRODOC ne permet que l'approche avec indexation, la taille de la notice étant limitée à 1404 caractères.

Pour ces deux logiciels on notera que:

- la mise à jour est facile; on peut modifier directement le contenu d'un champ. SUPERDOC permet aussi l'adjonction de données nouvelles et la suppression d'informations existantes. Ceci est intéressant dans notre cas puisque les annuaires sont renouvelés de temps à autre.
- la visualisation d'une notice est paramétrable par l'utilisateur.
- la gestion des prêts et des abonnements est prévue pour SUPERDOC, existe pour MIKRODOC (aspect intéressant pour le service).

Le tableau suivant donne des précisions matérielles et financières.

On peut ajouter que l'application sur micro-ordinateur est libérée de toute contrainte extérieure à l'utilisateur et que les logiciels préconisés sont "prêts à l'emploi". Cependant il faut adapter le logiciel au matériel existant: adaptation effectuée par le vendeur. Enfin la configuration est monoposte.

T T X - 35 (disquettes)

Matériel préconisé (disque dur)

paramètres:

- .espace mémoire de masse
- .durée de vie du support
- .temps d'accès aux données

avantage

inconvénient

limité : 600 KO
limitée
élevé (vitesse de rotation = 300 t/mn)

avantage

élevé : 5 ou 10 MO
élevée
rapide (3 000 t/mn)
technique du DMA

inconvénient

matériel acquis

matériel à acheter

SUPERDOC

PRIX : 12 KF

adaptation : 2,6 KF (une journée)
formation : 2,8 KF (0,85 KF par personne
supplémentaire)
mise en route
maintenance : - gratuite la 1ère année
- annuelle 0,25 KF pour adhérent
de Thermodata avec amélioration
du logiciel

ex de configuration
Micromachine SYMAG 3000-5, disque dur 10 MO
Un lecteur de disquettes de 700 KO
Imprimante 160 cps

≈ 80 KF

MIKRO-DOC

PRIX : 15 KF

adaptation : 5 KF (2 jours)
formation : 9,6KF (3 jours sur place)
maintenance : - gratuite les 2 lers mois
- annuelle 1,8 KF avec amélioration
du logiciel

ex de configuration
Micral Bull modèle 80-21A monoposte
Imprimante 160 cps

≈ 80 KF

32. LOGICIELS POUR MINI 6

En plus des deux logiciels présents sur le MINI 6: INFO 6 et TELESOURCE, le logiciel documentaire JLBDOC a été étudié.

* INFO 6 est un langage conversationnel permettant de créer et de maintenir des informations sous une forme facilement accessible. La mise à jour des données est simple.

L'accès à un enregistrement est soit direct, soit obtenu à partir du contenu de n'importe quel champ (recherche multicritère) La commande DEF permet la définition des divers champs de la notice (nom, nombre de caractères, type des données).

IPF détermine le formatage de l'écran de saisie.

SEL permet de choisir le fichier à interroger.

L'interrogation se fait en précisant le champ et le mot clé, avec un vocabulaire anglais et selon une syntaxe assez stricte. Il est possible de rendre cet aspect plus conviviale.

Après obtention du nombre de références répondant à un certain critère, la commande LIST visualise les documents.

* TELESOURCE Recherche Documentaire permet la gestion d'une base de données Vidéotex structurée en arborescence à dégénérescence partielle: il offre en effet plusieurs exceptions à la structure arborescente pure dans le but de permettre une plus grande souplesse d'organisation des données et d'interrogation.

Les possibilités de consultation peuvent être considérablement étendues grâce à la recherche multicritère.

Trois modes d'accès différents sont offerts, adaptés aux divers utilisateurs:

- recherche arborescente, par choix successifs de "menus" prédéfinis pour des utilisateurs occasionnels ou débutants.

- accès direct, par mnémoniques (différents des mots clés utilisés en recherche multicritère) pour un usage répétitif.

- recherche documentaire par combinaison de mots clés liés par les opérateurs logiques ET, OU, SAUF pour des utilisateurs familiarisés avec le contenu de la base.

Pour une même étape de recherche, il peut y avoir jusqu'à cinq mots clés combinés. Mais on peut aussi décomposer l'interrogation en plusieurs étapes dont on peut mettre en réserve deux sélections pour ensuite les combiner. Il n'y a pas à préciser le champ où effectuer la recherche; en effet l'interrogation se fait uniquement avec les mots clés.

A chaque étape le nombre de références trouvées est donné.

L'affichage en mode Vidéotex se fait par page. Aussi à la demande de visualisation des notices, c'est la première page où se trouvent des informations telles que titre, mots clés ... qui apparaît.

Il est ensuite possible grâce aux touches spéciales du Minitel d'obtenir les pages suivantes ou antérieures (touches SUITE, RETOUR).

Le lexique des mots clés est consultable.

On notera que l'on peut accéder directement à une notice par son numéro: c'est un aspect pratique utile à une personne connaissant le fonds documentaire mais désirant confirmer son jugement.

Enfin pour faciliter l'usage de ce logiciel, on peut réaliser un programme d'assistance offrant à l'utilisateur un cheminement logique pour construire sa question.

Ainsi TELESOURCE Recherche Documentaire supprime les inconvénients des logiciels Vidéotex classiques et rend l'interrogation des bases de données Vidéotex très performante.

* JLBDOC

La société française JLB Informatique, filiale du groupe SLIGOS, propose JLBDOC créée par Mr J.L. Laflèche qui nous l'a présenté chez BULL à Lyon.

Ce logiciel se distingue par sa simplicité d'utilisation tant au niveau gestion que de l'interrogation. Son approche conversationnelle et sa souplesse lui permettent de traiter des applications très diverses (bibliothèque, dossiers, photothèque, lettre, collection d'objet, compte-rendus de réunions...). Il convient également à des applications bureautiques et dans certains cas à des applications de gestion.

Ecrit en COBOL, il est portable et fonctionne sous GCOS MOD 400 avec le moniteur transactionnel DTF/RR.

L'interrogation par Minitel est possible.

Il permet la gestion simultanée de 16 bases indépendantes (500 000 documents par base) avec possibilité de chaînage entre elles.

Chaque notice de 8000 caractères au plus peut contenir jusqu'à 64 champs, dont 63 peuvent être inversés (lexique).

Pour accroître l'efficacité en diminuant le "bruit" et le "silence", JLBDOC permet de relier entre eux les termes d'un même lexique dans une structure de thésaurus (relation de synonymie, voisinage, hiérarchie). Lexiques et thésaurus peuvent être constitués, modifiés et consultés en mode interactif.

La recherche directe peut utiliser les opérateurs ET, OU, SAUF appliqués sur un ou plusieurs champs, avec 2 niveaux de parenthèses. La recherche sur texte permet d'affiner un résultat grâce aux opérateurs arithmétiques.

La confidentialité est très poussée: chaque utilisateur a un mot de passe (100 au maximum et 10 niveaux de droits d'accès).

Les caractéristiques sont regroupées dans le tableau suivant.

langage	COBOL
nbre max. de notices	500 000
nbre de B.D. en ligne	16
notice documentaire: -structurée par utilisat.	OUI
-taille	8 000 caract. max.
-champs: .nbre max.	64
.taille	8 000 caract. max.
.nbre de champs inversés	63
thésaurus	OUI avec synonymie, voisinage hiérarchie
mise à jour au niveau du champ	OUI en temps réel
interrogation: -opérateurs booléens	ET OU SAUF
-parenthésage	2 niveaux
-sur plusieurs champs	OUI
-troncature	droite
-affichage lexique	OUI
-opérateurs = < >	OUI pour agir sur les champs date ou numériques
-historique	OUI
-reprise d'étapes	OUI pour affiner une recherche
-tri des documents	OUI
-recherche sur texte	OUI
visualisation -formatage	OUI
sécurité	10 niveaux d'accès 100 mots de passe
prix	120 KF ht pour la version V3.0

Après avoir étudié ces logiciels et pris conseil auprès de GFI, nous en avons retenu deux particulièrement intéressants: INFO 6 et JLBDOC .

Le développement d'une application Vidéotex nous avait séduit par son aspect aide à l'interrogation que l'on ne retrouve pas en informatique classique, et par le faible coût du terminal Minitel (10 fois moins cher q'un terminal habituel).

Cependant l'utilisation d'une telle technique n'est justifiée que pour des recherches d'informations par un grand nombre d'utilisateurs situés à des endroits variés et non spécialistes de l'informatique documentaire.

D'autre part, il faut préciser que si on veut garder le terminal allumé en permanence, le Minitel ne supporte pas d'être constamment sous tension. De plus ne passant pas par une ligne dédiée, il y a coupure de la connexion après trois minutes d'inutilisation.

Le tableau de la page suivante donne des précisions matérielles et financières sur les trois logiciels.

TELESOURCE	<ul style="list-style-type: none"> - VIDEOTEX - acquis par la CCIL - permet les 2 approches: notice avec descripteurs ou notice avec l'ensemble des produits - nécessité d'une étude approfondie de l'application - développement: 10 jours de travail par GFI 26 KF - interrogeable par Minitel
INFO 6	<ul style="list-style-type: none"> - Générateur d'application - loué par la CCIL - permet les 2 approches - développement de l'application soit par GFI , 5 jours de t avail = 13 KF soit par une personne du service formée à ce langage - terminal classique à acheter
JLB DOC	<ul style="list-style-type: none"> - progiciel de recherche documentaire (applications variées) - à acheter: 120 KF pour la version V3.0 comprenant l'installation sur MINI 6, la documentation, une garantie de 6 mois, une formation de 2 jours - maintenance annuelle: 16 KF avec suivi de l'évolution du logiciel - permet les 2 approches - étude et mise en place de l'application par JLB Informatique: 4 KF/jour - pas de programmation - interrogeable par terminal classique ou par Minitel

4. SAISIE DES DOCUMENTS

Cet aspect est le même que l'on choisisse la solution micro-ou mini-ordinateur.

Au contraire suivant l'approche retenue pour représenter les annuaires: indexation ou non, la durée de la saisie des documents sera très différente.

L'estimation du volume de données pour chaque approche nous permet de fournir les chiffres suivants basés sur une saisie de 10 Kcaractères par heure à 70 F de l'heure.

	1ère approche sans indexation	2ème approche avec indexation
volume de données	750 Kcaractères	150 Kcaractères
durée de la saisie	75 heures	15 heures
coût de la saisie	5,25 KF	1,05 KF

IV. PROPOSITIONS

Nous proposons d'abord une classification des annuaires comme solution intermédiaire, puis trois solutions informatiques.

1. AMELIORATION MANUELLE

Il s'agit:

* de classer les annuaires corporatifs professionnels selon la classification proposée dans l'Annuaire des annuaires 1980:

-Agriculture.Horticulture.Elevage

ex:Annuaire National de l'Aviculture (édition COMINDUS SA)

-Alimentation

ex:Guide de toute l'alimentation (édition de la colline)

Annuaire National de la Conserve (édition COMINDUS SA)

-Ameublement.Décoration

ex:Annuaire de l'ameublement (édition Louis Johanet)

-...etc...

-Cuir et dérivés (voir Annexes 12 et 13)

ex:Annuaire de la chaussure et des cuirs (édition Louis Johanet)

Annuaire de la maroquinerie (édition MEDIA-REGIE)

* de fournir au niveau de cette classification pour chaque annuaire: -son plan détaillé mentionnant les différentes activités avec numéro de page (voir Annexes 12 et 13)

-son index de produits (voir Annexe 12)

Une telle solution peut paraître archaïque, mais serait certainement appréciée.

2. SOLUTIONS INFORMATIQUES

Pour les futurs utilisateurs de cette application, il nous semble que le plus intéressant serait d'entrer l'ensemble des produits donnés par les index des annuaires. L'interrogation se ferait alors en vocabulaire libre très proche de celui des questions. Mais une étude comparative des index s'impose pour harmoniser le vocabulaire et lever les ambiguïtés.

Dans cette perspective les propositions sont les suivantes:

* sur micro-ordinateur

Le logiciel SUPERDOC est le seul à retenir puisqu'il autorise un nombre illimité de mots clés par champ. Il nécessite un ordinateur équipé d'un disque dur; cependant l'installation sur la TTX 35 est possible : la société Thermodata peut l'étudier et apporter aussi sa compétence en matière de développement de banques de données.

* sur MINI 6

. La solution INFO 6 paraît adaptée par son aspect financier réduit à une application limitée au service.

. Le logiciel JLBDOC convient aussi. Il offre de plus la possibilité de relier entre eux les descripteurs d'un même lexique: en particulier les problèmes de synonymie peuvent être élégamment résolus.

L'achat de ce logiciel n'est justifié que dans le cas où d'autres applications sont envisagées (gère jusqu'à 16 bases de données).

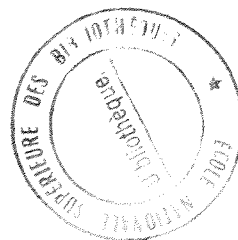
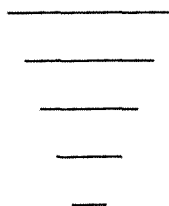
CONCLUSION

Au début de cette étude, la nécessité d'indexer les annuaires paraissait la seule solution possible en raison du nombre élevé de produits traités par ouvrage dans un domaine précis.

Mais une telle démarche n'assurait pas une interrogation aisée car l'utilisateur intermédiaire devait analyser la question et la formaliser par des termes génériques. De plus la variété et la spécialisation des questions nécessitaient une culture "extraordinaire" couvrant tous les domaines, avec le risque de réponses ne traitant pas du produit recherché.

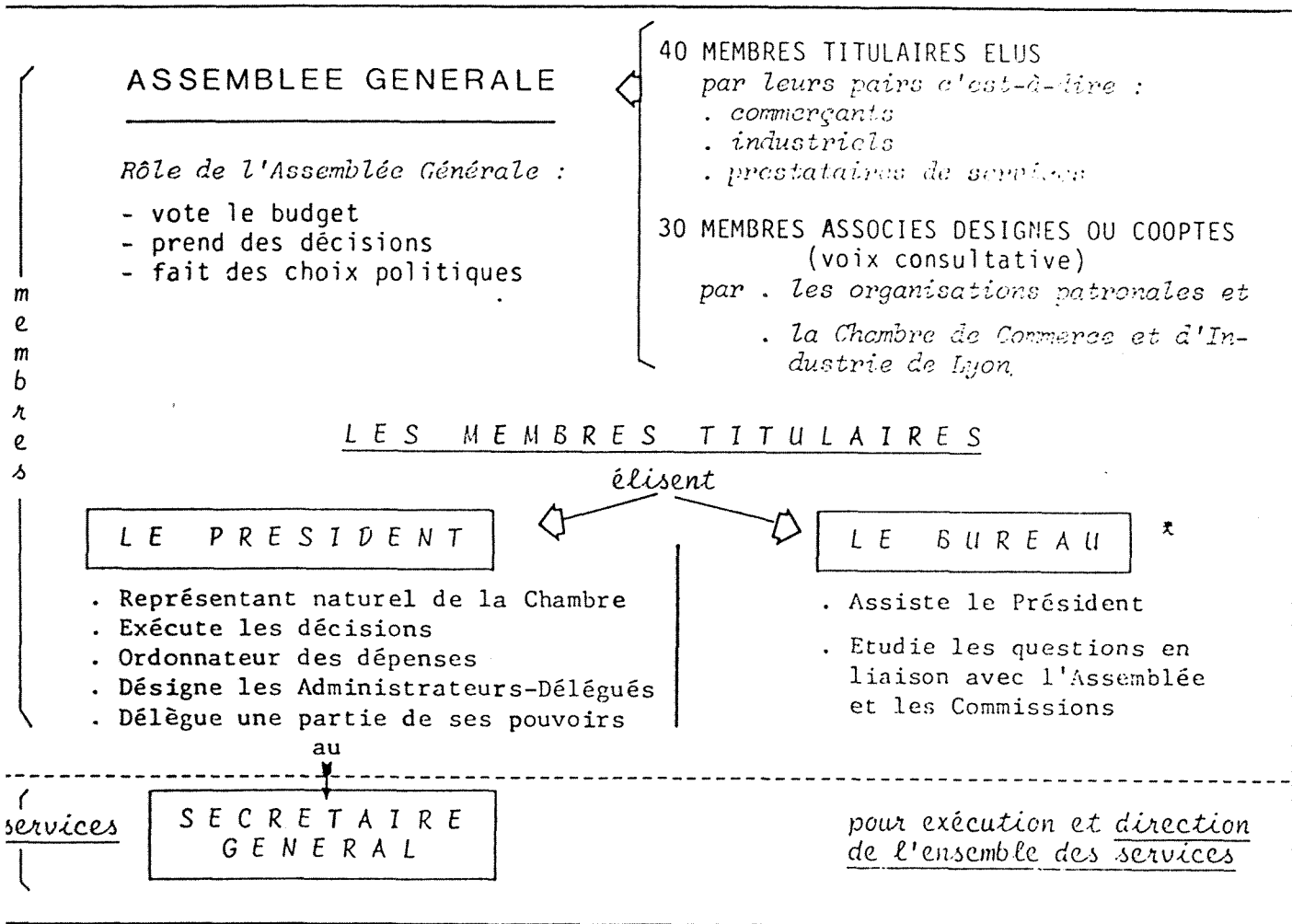
Par la suite l'étude des logiciels nous a montré qu'il était possible pour certains d'introduire l'ensemble des produits contenus dans les index des annuaires.

C'est pour cela que nous proposons cette solution qui nous parait répondre le mieux au problème posé.



STRUCTURES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON

(Circonscriptions de Lyon et de Tarare)



* Le Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon est composé : du Président de la Chambre, d'un Vice-Président Trésorier, d'un Vice-Président Secrétaire, d'un Vice-Président -Président de la Délégation de Tarare- et de trois Vice-Présidents. Le Président de la Chambre est l'ordonnateur des dépenses et des recettes. Le Vice-Président Trésorier est chargé par l'Assemblée de la gestion des fonds de la Chambre, il est responsable des règlements aux créanciers et des versements des débiteurs ainsi que du maniement des fonds et de la tenue de la comptabilité. Enfin, il est responsable de ses actions devant l'Assemblée.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON

Il existe au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon deux catégories de Commissions permanentes :

- . les Commissions d'Etudes
- . les Commissions d'Administration.

COMMISSIONS D'ETUDES

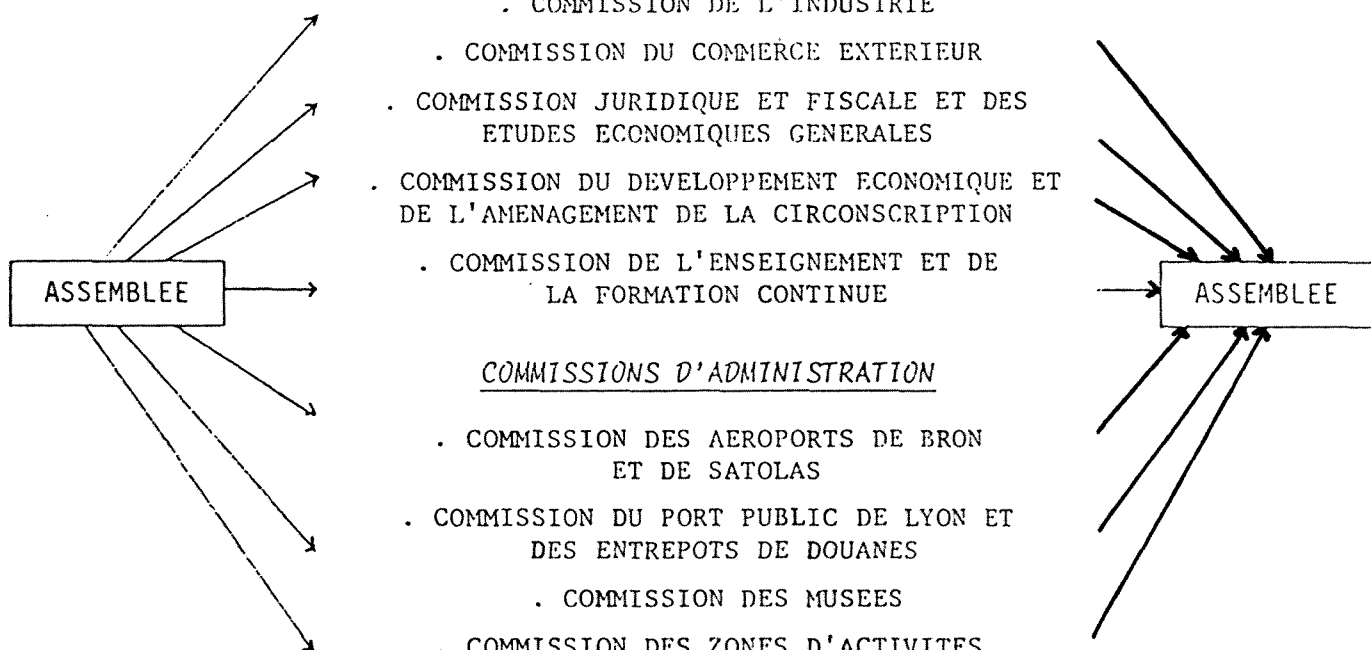
- . COMMISSION DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA DISTRIBUTION
- . COMMISSION DE L'INDUSTRIE
- . COMMISSION DU COMMERCE EXTERIEUR
- . COMMISSION JURIDIQUE ET FISCALE ET DES ETUDES ECONOMIQUES GENERALES
- . COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'AMENAGEMENT DE LA CIRCONSCRIPTION
- . COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION CONTINUE

COMMISSIONS D'ADMINISTRATION

- . COMMISSION DES AEROPORTS DE BRON ET DE SATOLAS
- . COMMISSION DU PORT PUBLIC DE LYON ET DES ENTREPOTS DE DOUANES
- . COMMISSION DES MUSEES
- . COMMISSION DES ZONES D'ACTIVITES

Commissions spécifiques

- . COMMISSION DES COMPTES
- . COMMISSION DES MARCHES



ANNEXE 3

BUDGET

Les Chambres de Commerce et d'Industrie doivent établir des budgets annuels pour leurs différentes activités.

Il y a donc un budget pour :

LE SERVICE PARTICULIER

ou Service Central

et un budget pour :

CHACUN DES SERVICES ANNEXES

. Enseignement et Formation

. Activités industrielles et commerciales :

- Ports fluviaux)
- Entrepôts de Douanes) SERVICES CONCEDES
- Aéroports)

+ *Le financement de la gestion des services concédés -ports, aéroports, entrepôts- est assuré par la rémunération de leurs prestations.*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, sous forme d'avances remboursables, peut intervenir -sur la partie fiscalisée des ses ressources- pour éventuellement permettre de rétablir l'équilibre financier de l'un de ces services.

Tous ces budgets font l'objet : (d'une présentation à l'Assemblée
(d'un vote par l'Assemblée
(d'une approbation par l'Administration de Tutelle.

FINANCEMENT D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Le financement d'une Chambre de Commerce et d'Industrie est assuré par :

LA TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE DE COMMERCE

assiette : TAXE PROFESSIONNELLE payée par les entreprises inscrites au Registre du Commerce.

LES RESSOURCES PROPRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

- . facturation de services
- . redevances d'exploitation
- . droits de scolarité

DES SUBVENTIONS

en provenance de l'Etat, du Conseil Général, de collectivités locales ou régionales.

DES EMPRUNTS

sous forme de procédure longue, soit :

- 1°) AUTORISATION : de l'Assemblée Générale
de l'Administration de Tutelle (*Ministère du Commerce,
Service des C.C.I. du Ministère de l'Industrie*)
+ consultation des organismes prêteurs
- 2°) MOBILISATION DE L'EMPRUNT : accord de l'Assemblée Générale sur les conditions du prêt
- 3°) ORGANISMES PRETEURS : - Caisses Publiques si les investissements sont programmés par le FDES (Caisse des Dépôts et Consignations
- Banques ou Organismes financiers (limitation du taux)
- 4°) GARANTIES : . sur la partie fiscalisée de leurs ressources
. ou sur les recettes d'exploitation (tauxés fixes)

ORIGINE Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)
Centre de Documentation Economique
16, rue Chateaubriand
75008 PARIS - FRANCE
Tél : (1) 561 99 00

DOMAINES COUVERTS ECONOMIE
Situation nationale et internationale, politique économique, finances, études sectorielles (agriculture, industrie, artisanat, distribution, transport services) économie sociale, sciences économiques.
Droit: privé, public, droit des affaires, réglementation du commerce.
Gestion de l'entreprise: politique de l'entreprise, finances, production, marketing, personnel.
France et 150 pays étrangers: 33 en Europe, 57 en Afrique, 24 en Amérique et 36 en Asie.

NATURE Références bibliographiques.

DONNÉES ENREGISTRÉES 1 500 périodiques français et étrangers.
1 500 ouvrages.
2 000 documents annuels (statistiques, annuaires professionnels, rapports...)
Accroissement: 20 000 références / an.

AIDES À LA RECHERCHE Thésaurus - Système DES
Liste des périodiques analysés.

ACCÈS

	NOM	Déb.	Volume	M.A.J	C.H.	C. ligne	C. diff.	C. DSI
G CAM	ISIS	1975	68 000	hebdo	350 F		5 F*	

* par page

ORIGINE Centres de Documentation des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)
Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (APCCI)
Service Documentation
45, avenue d'Iéna
75116 PARIS - FRANCE
Tél : (1) 720 65 64

DOMAINES COUVERTS ECONOMIE
Economie régionale, nationale et internationale; industrie; distribution, gestion de l'entreprise; marchés et produits; fiscalité et droit social

NATURE Références bibliographiques.

DONNÉES ENREGISTRÉES Articles d'environ 120 périodiques économiques français. Etudes, ouvrages, rapports.
Accroissement: 10 000 références / an

AUTRES SERVICES Fiches bibliographiques; bulletins par thème; microfiches

AIDES À LA RECHERCHE Thésaurus systèmes DES.

ACCÈS

	NOM	Déb.	Volume	M.A.J	C.H.	C. ligne	C. diff.	C. DSI
SG2-CITERE	GRAPPE	11 / 1979	9 000	hebdo	420 F		0.80 F	

ORIGINE Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)
16, rue Chateaubriand
75008 PARIS
Tél. : 56 1 89 00

DOMAINES COUVERTS **INFORMATIONS SUR LES SOCIETES**
Renseignements d'identité, activités principales, nom des responsables, effectif des salariés, activités import et export d'environ 350000 établissements concernant les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Limoges, La Rochelle, Lyon et Paris

NATURE Références à des organismes

DONNÉES ENREGISTRÉES Informations concernant les entreprises du ressort des Chambre de Commerce et d'Industrie

AUTRES SERVICES Edition de listes d'adresses, d'étiquettes selon des critères de sélection très variés.
Fourniture d'adresses sur demandes écrites ou téléxées
Fourniture de bandes magnétiques

ACCÈS

SERVEUR	NOM	Déb.	Volume	M.A.J	C.H.	C. ligne	C. diff.	C. DSI
GCAM	TELEFIRM		350000	2/sem.	420 F		0.80 F	

ORIGINE Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)
Direction des Relations Internationales
2, rue de Viarmes
75001 PARIS - FRANCE
Tél. : (1) 233 23 15 et (1) 261 55 42

DOMAINES COUVERTS **ECONOMIE**
- PROMEXPORT: Opportunités d'affaires à l'exportation et à l'importation (offres et demandes de produits, sous-traitance, représentation, cession de licence, brevets, assistance technique) qui proviennent quotidiennement de l'étranger au centre de renseignements et de formalités, et qui sont publiés depuis 1978 dans *Les Echos* (quotidien).
- DOC-EXPORT: formalités à l'exportation pour environ 130 pays.
- FIRMEXPORT: opérateurs du commerce extérieur (exportateurs, importateurs, prestataires de service...) recensés par les Chambres de Commerce et d'Industrie.

NATURE Données textuelles et numériques. Références à des entreprises.

DONNÉES ENREGISTRÉES PROMEXPORT: 500 offres / mois.
DOC-EXPORT: 130 fiches.
FIRMEXPORT: 20 000 entreprises recensées par les CCI

AUTRES SERVICES Possibilité d'édition en différé de listes d'entreprises.

AIDES À LA RECHERCHE Manuel d'utilisateur

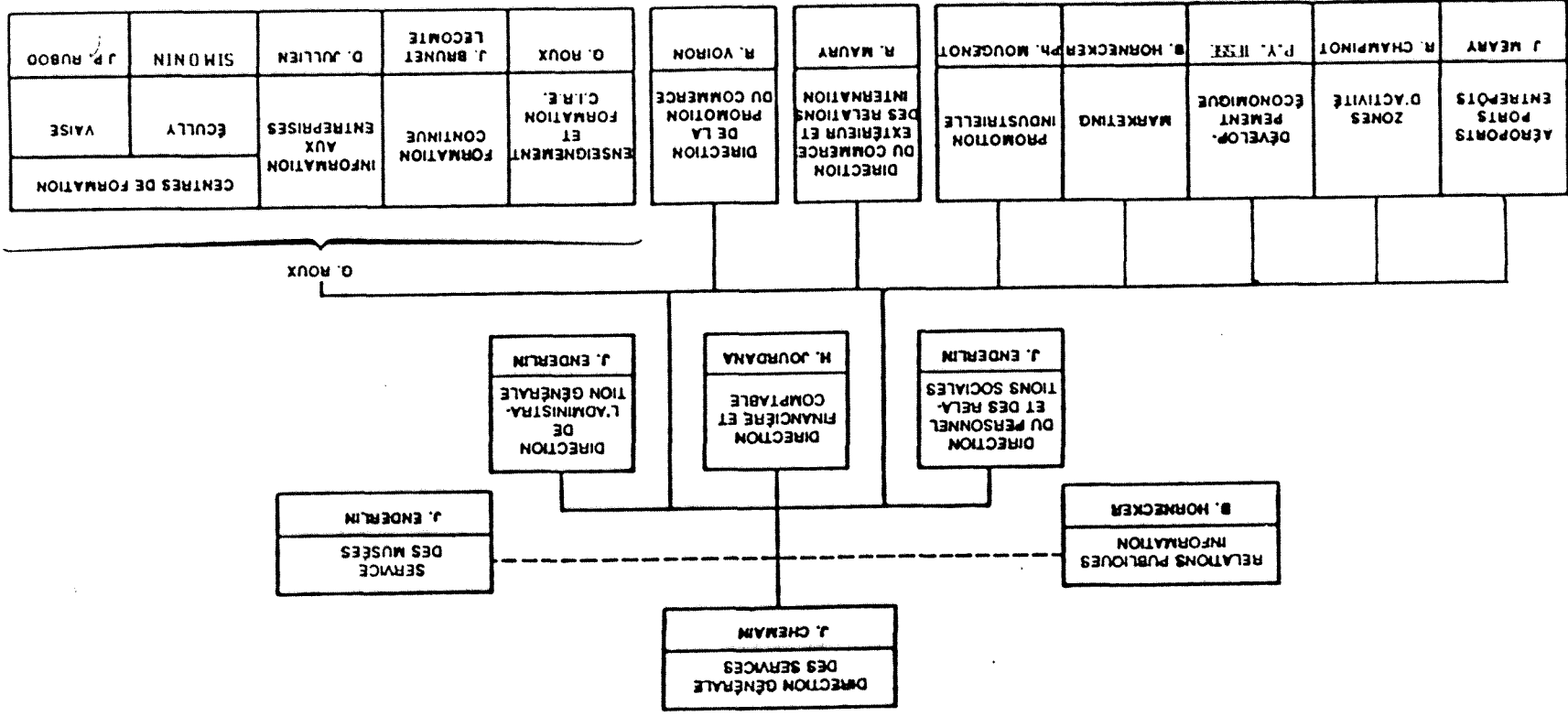
ACCÈS

	NOM	Déb.	Volume	M.A.J	C.H.	C. ligne	C. diff.	C. DSI
G CAM	TELEXPOR	1981		quot	240 F		0.70 F*	

* Par adresse d'entreprise (FIRMEXPORT)

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON

ORGANIGRAMME DES SERVICES



LES SERVICES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON

PERSONNEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

EFFECTIF TOTAL : 538

<u>Répartition</u> : SERVICES CENTRAUX	151
ENSEIGNEMENT	70
AEROPORTS	232
PORTS - ENTREPOTS - DOUANES - TIR	55
MUSEES	30

dont 109 cadres.

---o0o---

Le personnel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon relève de différents statuts :

- . du statut du personnel administratif des Chambres de Commerce et d'Industrie ; ce statut s'applique au personnel de tous les services centraux et de l'Enseignement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon,
- . pour les services à caractère industriel et commercial, le personnel relève d'une convention type convention collective passée entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et les représentations syndicales.

QUELQUES EXEMPLES...

informations sur les entreprises, leurs produits

BANQUE DE DONNEES C.C.I.L.

TELEFIRM (Chambres de Commerce et d'Industrie - ensemble des entreprises françaises)

AXESS (Kompass-DAFSA- Principales entreprises industrielles)

ESSOR (UFAP-Télé systèmes - entreprises industrielles de plus de 10 salariés)

PTS-F&S (Entreprises Américaines et internationales - 1,6 M d'entreprises)

FINTEL (Financial Times - informations sur les entreprises internationales)

E.I.S. INDUSTRIAL PLANTS (Description des 67.000 plus grosses entreprises Américaines - 90% de l'industrie Américaine)

FRANCE

INTERNATIONAL

secteurs économiques: marchés, produits

GRAPE (Chambres de Commerce et d'Industrie - études, références périodiques tous secteurs)

ISIS (Chambre de Commerce et d'Industrie de PARIS - Journaux étrangers et français - études - ouvrages)

MANAGEMENT (Informations issues de périodiques américains et autres pays)

N.Y.T. (Informations issues des principaux journaux américains)

PROMPT (Références tous secteurs - tous pays - d'un très grand nombre de journaux)

PTS INTERNATIONAL & US STATISTICS (données statistiques internationales et américaines)

HARFAX (Références sur les études de marché publiées)

informations économiques générales: régionales, nationales, internationales

CASCADE (Chambres de Commerce et d'Industrie, informations sectorielles régionales)

ISIS (Economie nationale, internationale)

AECO (Dépêches économiques de l'Agence France-Presse - actualité économique immédiate)

ECODOC (Documentation économique du C.N.R.S.)

SPHINX (Ensemble de références économiques - sociales - I.N.S.E.E.)

prévisions économiques

HARFAX (Prévisions sur 65 secteurs)

PTS INTERNATIONAL TIME SERIES (Séries statistiques prévisionnelles jusqu'en 1990 pour 50 pays)

PTS INTERNATIONAL FORECASTS (Données prévisionnelles à partir de sources publiques, banques - revues d'affaires) US

législation

DOCILIS - CEDIJ (Droit Français)

informations politiques

AGORA (Ensemble des dépêches, tous pays - Agence France-Presse)

LOGOS (Documentation Française)

informations industrielles spécialisées

ENERGYLINE (Economies, politiques de l'énergie)

RESEDA (Agriculture)

ANNEXE 10

ECHANTILLON DE QUESTIONS SUIVIES

1-QUI FABRIQUE TEL PRODUIT

- .Donner les fabricants de conserve en France
- .Donner les fabricants de produits diététiques en France
- .Donner les fabricants de tissus éponge dans le Rhône
- .Donner les fabricants de boutons en France
- .Donner les fabricants de paréos à Lyon
- .Donner les fabricants en peintures et vernis en Rhône-Alpes
- .Donner les fabricants en système d'épuration d'huile sur la France
- .Donner les fabricants de guirlandes

2-QUI FABRIQUE TELLE MARQUE

- .Donner les fabricants des chaussettes Burlington Socks
- .Donner les fabricants de pull-over Rouhia
- .Donner le fabricant des chaussures Protector
- .Donner les fabricants de tissu élastique Lycra sur Lyon
- .Donner le fabricant des meubles Burov
- .Donner le fabricant des moteurs réducteurs Garog

3-QUI VEND AU DETAIL

- .Donner les détaillants en articles de sport en Rhône-Alpes
- .Donner les détaillants en matériel de camping en France
- .Donner les détaillants en vidéo-cassettes en Rhône-Alpes

4-QUI VEND EN GROS

- .Donner les grossistes en peinture dans le Rhône
- .Donner les grossistes en vins et spiritueux dans le Rhône
- .donner les grossistes en électro-ménager dans le Rhône
- .Donner les grossistes en vêtements de sport dans le Rhône
- .Donner les grossistes en confiserie dans le Rhône

5-QUI REND TEL SERVICE EN FRANCE, EN RHONE-ALPES, DANS LE RHONE?

- .Donner les cabinets de recrutement dans le Rhône
- .Donner les agences de publicité dans le Rhône
- .Donner les sociétés de service en informatique en Rhône-Alpes
- .Donner les bureaux de domiciliation dans le Rhône

6-OU SE TROUVE TELLE ENTREPRISE?

- .Donner l'adresse d'un importateur de poupées de chiffon domicilié à Meyzieu
- .Donner l'adresse des sièges sociaux des exploitants d'eaux minérale (Vittel, Contrexville, Evian ...)
- .Donner l'adresse de la société SETAL (produits chimiques)
- .Donner l'adresse du siège social de Mac Donald

LES RENVOIS LORSQUE LA QUESTION NE PEUT ETRE SATISFAITE PAR LE SERVICE

.sur les syndicats professionnels :

- .donner les fabricants de machines à faire les confettis
- .Donner les fondeurs de métaux dans le Rhône
- .Donner la société capable de stocker 10 m3 de solvant de peinture
- .Donner un fabricant de méthasulfite pour traiter le vin
- .Donner le nom de récupérateur de copeaux de bois pour en faire de l'aggloméré
- .Donner les experts en tapis d'Orient

.sur la Chambre d'Agriculture :

- .Donner la liste des agriculteurs et viticulteurs ayant une exploitation

.sur la Chambre des métiers :

- .Donner les façonniers de prêt à porter en Rhône-Alpes

.sur l'INPI :

- .Donner les fabricants de moteurs réducteurs de marque Garog

.sur l'ADIRA :

- .Donner les sociétés de service en informatique

.sur l'INSEE :

- .Donner les grossistes en produits pharmaceutiques sur le plan national

* Groupes Activités *

- GROUPE 01 METALLURGIE - TRAVAIL DES METAUX SOIT : extraction tous minéraux - sidérurgie - fonderie, métallurgie, travail des métaux - chaudronnerie et mécanique générale.
Ce groupe comprend également les industries électriques et les industries automobiles.
- GROUPE 02 BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, soit : le bâtiment - de la préparation des matériaux de construction à la finition des aménagements intérieurs de l'habitat - les travaux publics et le génie civil.
- GROUPE 03 INDUSTRIE TEXTILE, soit : filature, tissage, fabrication de vêtements, linge de maison, accessoires - production de fils et textiles synthétiques.
Ce groupe comprend aussi : fabrication de chapellerie, pelleterie et fourrures.
- GROUPE 04 INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET CHIMIQUES, soit : le raffinage des gaz et pétroles, les activités agricoles et les industries alimentaires, l'industrie chimique et la production de ses dérivés, y compris l'industrie pharmaceutique.
- GROUPE 05 INDUSTRIES DIVERSES, C'EST A DIRE, LES INDUSTRIES QUI N'ONT PAS ETE INDIVIDUALISEES DANS LES GROUPE 01 - 02 - 03 - 04 soit principalement : le travail des cuirs et peaux, en particulier l'industrie de la chaussure - le travail du bois et la fabrication de meubles - l'imprimerie et la presse, l'édition de disques - la fabrication des articles de sports et de loisirs - les instruments de musique, la bijouterie - les articles de bureaux - les "gadgets".
- GROUPE 10 GROSSISTES INTER-INDUSTRIELS , c'est à dire : le commerce de gros et les intermédiaires (agents commerciaux - représentants - produits bruts et semi-finis pour l'industrie et le bâtiment.
- GROUPE 11 GROSSISTES ALIMENTAIRES : commerce de gros et intermédiaires des produits agricoles et alimentaires.
- GROUPE 12 GROSSISTES NON-ALIMENTAIRES : commerce de gros et intermédiaires des biens de consommation , céramiques, droguerie, quincaillerie, meubles électro-ménagers, textiles, habillement, chaussures ...
- GROUPE 21 BOULANGERIES - PATISSERIES , CONFISERIES - BOUCHERIES DE DETAIL - CHARCUTERIES
- GROUPE 22 COMMERCES D'ALIMENTATION DE DETAIL, soit : les épiceries, "l'alimentation générale", les succursales, les coopératives alimentaires de consommateurs, les commerces de fruits et légumes, de beurre - oeufs - fromages.

11° 17

ANNUAIRE DE LA CHAUSSURE ET DES CUIRS.

EDITION LOUIS JOHANET 1983

.ANNONCES

.RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS .

.LISTE DE MARQUES DE FABRIQUE

1. ARTICLES CHAUSSANTS (p3-209)

*FABRICANTS (p5-127)

.classement alphabétique (p5-68)

.classement géographique - chaussures-pantoufles-espadrilles (p69-125)
- chaussures à façon (p126-127) . . .

*SPECIALITES-GENRES-PROCEDES (p129-180)

*ACTIVITES COMMERCIALES (p181-209)

.soldes (p183-184)

.grossistes (p185-197)

.centrales-groupements et bureaux d'achat (p198-200)

.importateurs (p201-204)

.représentants (p205-209)

2. CUIRS ET PEAUSSERIES (p213-297)

*TANNEURS ET MEGISSIERS (p213-243)

.cuirs et peaux bruts (p245-257)

.bovins et équidés (tanneurs et corroyeurs) (p259-280)

.ovins et caprins (mégissiers) (p281-297)

*NEGOCIANTS -TRANSFORMATEURS EN PEAUSSERIE (p298-324)

.peaux exotiques

.articles industriels en cuir

.cuirs tréssés-débris et déchets de cuir

3. FOURNISSEURS (matières premières et matériel divers) (p327-509)

4. BOTTIERS (p659-672)

5. DETAILLANTS EN ARTICLES CHAUSSANTS (p675-938)

6. NEGOCIANTS EN CUIRS ET CREPINS (p939-947)

INDEX DE L'ANNUAIRE

Les articles chaussants sont classés par type et dans leur ordre alphabétique sous la mention « Chaussures ».

Abrasifs	327	Boxcoif	275
Accessoires pour chaussures	328	Brides et lanières	344
Agneaux et moutons ganterie ..	294	Brasses pour bancs de finissage ..	344
Agneaux et moutons, vêtements doublures	294	Buffles	275
Agrafes canadiennes	328	Bureaux d'achats	198
Aiguilles	329		
Antiseptiques	329	Coisses carton ondulé	345
Articles découpés	329	Cambrions en acier	346
Aspirateurs individuels	330	Cambrions en acier et carton com- binés	346
Automates de couture et d'assem- blage	330	Cambrions en bois	346
		Cortan celloderme	347
Bacs de manutention	332	Cartonnages et boîtes pour chous- sures	348
Bacs de piqûre	333	Cortauches chauffantes	350
Bancs de finissage	333	Centrales d'achats	198
Basane	295	Chaines de piqûre	350
Bâtonnets-Tendeurs	333	Chambres de Commerce étrangères XXVII	
Billots et planches à découper	334	Chambres Syndicales et Syndicats XXIX	
Blousons de protection cuir	445	Chariots	350
Boîtes pour chaussures	348	Chausse-pieds	351
Bonbouts	334	Chaussans pour bottes ...	351 et 446
Bonneterie	335	Chaussures (fabricants) (Classement géographique)	69
Bordures pour patronage	335	Chaussures à façon	126
Bordures et liserés	336	Appartement et mules	131
Bottes et bottillons en caoutchouc	445	Après-ski	132
Bates et bottillons en cuir	445	Ballerine	132
Bottes et bottillons en matière plas- tique	446	Bébé-Layette	133
Bottes et bottillons de sécurité en caoutchouc	446	Bloke	133
Bottiers	659	Botte à usage professionnel et sportif	134
Boucles, Nœuds et Ornaments ...	339	Botte et Bottillon fantaisie ..	134
Bouts durs et contreforts	342	Botte, chaussure et sabot caoutchouc	136
Bouts protecteurs	343	Brodequin-Travail	136
Boutons et boutons à pression ...	343	Codet et Grande fillette	137
Bovins avec poils	275		

Chasse	138	Chaussures (Marchands de)	675
Chausson	138	Chaussures de sécurité avec ca- quille	447
Cousu	138	Chaussures avec semelles antidéro- pantes	447
Danse et théâtre	140	Cheval	276
Détente	140	Cheval et poulain avec poils	276
Enfant	141	Chèvres	296
Espadrille	142	Chevreaux glacés ou vernis	296
Femme	145	Chèvres en poils	297
Galoche	148	Cires et cérésines	352
Garçonnet et fillette	149	Clouterie	352
Goodyear	150	Colles	353
Homme	151	Collets et flancs	276
Injecté	153	Compounds plastiques pour injec- tion	429
Intérieur	154	Contreforts	355
Louis XV	154	Convoyeurs	355
Marche	154	Carroyeurs	259
Militaire	155	Courroies	321
Mixte	155	Crampons pour chaussures de sport	355
Mocassin	156	Créateurs-Modélistes	475
Montagne - ski	156	Crêpe semelle	356
Mules	157	Crépins	939
Nu-pieds	157	Croupions	276
Orthopédie	158	Croûtes	277
Pantoufles	159	Croûte P.V.C.	278
Pieds-nus	167	Croûte vernie	278
Pieds sensibles	168	Cuir pour articles de protection ..	279
Plage	168	Cuir à bourrellerie	278
Sabots	169	Cuirs et Crépins	939
Sandale	170	Cuirs industriels	322
Sandalette	170	Cuir pour orthopédie	279
Sécurité	171	Cuirs à semelles	279
Sneaker	171	Cuir pour trépointes	280
Soir	172	Cuirs tressés	323
Soudé	172	Cuirs et peaux bruts	245
Sport (Hamme et Femme) ..	175		
Sports (Pratique des)	176	Débris et déchets de cuirs et peaux	323
Toile	177	Dessus synthétiques	357
Training	177	Doigtiers en cuir	447
Travail	177	Dorures sur cuir	357
Travaux à façon	177	Dorures sur cuir (Fournitur. pour)	357
Tressé	178	Doublures de synthèse	358
Tratteur	178		
Ville (Homme et Femme) ...	179	Ecoles professionnelles	XXXIV
Vulcanisé	180	Embouchoirs	358
		Embouchoirs carton	360
Chaussures (Fabr. de) (classement alphabétique)	1	Emboutis	321
Soldes	183	Empeignes préfabriquées	360
Grassistes	185	Emparte-pièce	361
Groupement d'Achats	198	Empeignes et plaques tressées	360
Impartateurs	201		
Représentants	205		

Enduction de mousse latex	368	Machines à emballer	409	Plastiques	429	Semelles polyuréthane	468
Epoulières en cuir	448	Machines à encoller	409	Plastiques (Produits finis)	430	Semelles préfabriquées	469
Espadrilles	142	Machines à monter	409	Pompons	430	Semelles de sécurité	474
Espadrilles avec semelles antidérapantes	448	Machines et outillages pour plastiques	410	Porte-poquets	431	Soldes tissus plastifiés	323
Etalages vitrines	369	Machines à porer	410	Premières de montage	432	Socles en plastique	474
Étiquettes adhésives	370	Machines à perforer	410	Premières de propreté	435	Stylistes. Créations de modèles ..	475
Étiquettes avec cordonnet	371	Machines à poser les œillets	411	Presses à découper	435	Stylistes. Modélistes - Patronniers	475
Étiquettes tissées et imprimées ..	372	Machines à précorder	411	Produits chimiques pour tanneurs, mégissiers, etc.	436	Surchaussures avec semelles antidérapantes	451
Expositions et salons	XXXVI	Machines à recouper les bavures ..	412	Produits d'entretien	439	Synderme	479
Extraits tannants	373	Machines à remplir	412	Produits de finissage pour chaussures	442	Tabliers de cuir	451
Fermetures à glissières	374	Machines et outils pour tanneurs et mégissiers	413	Protecteurs métalliques pour chaussures	443	Talons, bois, alu, plastique, liège et divers	480
Feutres	376	Machines et moules à injecter et à vulcaniser	416	Protecteurs plastiques pour chaussures	443	Talons en caoutchouc et P.V.C. ..	485
Feutre pour remplissage	377	Manchettes de cuir	450	Protection (Articles en cuir pour) ..	445	Talons cuir et simili	486
Fils à coudre	378	Marmottes	420	Protection (Classement alphabét.) ..	444	Talonnets	487
Formes pour chaussures	380	Marques de fabrique .. à la suite de la table des annonces		Proège-Bas	452	Tonneurs et corroyeurs	259
Farmes ébauchées	382	Matériaux de synthèse	420	Protège-talons	452	Tonneurs - Mégissiers (Classement alphabétique)	213
Fournitures diverses pour chaussures	383	Matières colorantes et pigments ..	421	Publications professionnelles ..	XXXIX	Teintures pour cuirs et chaussures	488
Fourrures pour chaussures	297	Mèches pour chaussures	422	Renseignements professionnels ..	XXVII	Tiges et ornements imprimés haute fréquence	489
Fourrures synthétiques	385	Mégissiers	281	Renforts autocollants	452	Tiges piquées	489
Froises	385	Mélanges à vulcaniser	422	Renforts textiles pour chaussures ..	452	Tissus pour chaussures, pantoufles, sandales et espadrilles	490
Gants totalement ou partiellement en cuir	448	Mises au point et réalisations de séries	477	Représentants	205	Tissus élastiques pour chaussures ..	495
Genouillères	449	Modélistes-patronniers	475	Résistances électri-chouffantes ..	453	Tissus flockés	496
Graisses pour chaussures	386	Malletons et flanelles pour chaussures	423	Retire-battes	453	Tissus poille	496
Graveurs	386	Mouffles en cuir	450	Rivets tubulaires	454	Tissus enduits de plastique	497
Grossistes en articles chaussants ..	185	Œillets, Crochets et Agrafes métalliques	423	Rubans auto-agrippants	454	Tissus plastique	497
Groupements d'achat de la chaussure	198	Outils pour la fabrication et la réparation	425	Rubans et galons pour chaussures	455	Tissus et rubans adhésifs	501
Guêtres	449	Pantoufles	159	Sabots en caoutchouc	136	Tissus non tissés	502
Huiles et Dégras	387	Pantoufles en gros	185	Sabots en caoutchouc avec coquille	451	Toiles et doublures pour chaussures	502
Importateurs	201	Papier de marquage	426	Sabots	169	Toiles gommées pour bouts durs ..	504
Installation de magasins	388	Possementerie pour chaussures ..	427	Sandales	170	Toiles guttées	505
Jambières	449	Possepoils	427	Sandolettes	170	Training	177
Joints	321	Patronniers-modélistes	475	Satins et Soie pour chaussures ..	457	Transports	506
Lacets en cuir	389	Peousserie Nubuck	280	Séchoirs	457	Transporteurs à bande sans fin ..	506
Lacets et tresses	390	Peoussiers	298	Semelles de bois	458	Transrouleurs à rouleaux	506
Liège aggloméré imputrescible	392	Peaux chamaisées	297	Semelles caoutchouc et P.V.C. ..	459	Trépointes	322 et 507
Liège naturel aggloméré	393	Peaux de chiens	319	Semelles intérieures	463	Veaux velours	280
Machines pour chaussures	395	Peaux de phoques	319	Semelles jute	467	Vernis pour cuirs, chaussures et sabots	508
Machines pour cordannerie	404	Peaux de porcs	319	Semelles de latex	467	Voûtes plantaires	509
Machines à coudre	406	Peaux de reptiles	317	Semelles de liège	468		
Machines à coudre (accessoires) ..	407	Pigments	421				
Machines à découper	408	Plaques en caoutchouc	428				
Machines à dorer	408						

N° 18

ANNUAIRE DE LA MAROQUINERIE. (gainerie-sellerie-articles de voyage)
EDITION MEDIA-REGIE 1982

.ANNONCES

.DETAILLANTS EN MAROQUINERIE (p1-128)

.GROSSISTES -Importateurs-agents généraux (class. alfab.) (p181-198)

-Grossistes par département (p199-211)

-Importateurs-agents généraux par département (p212-219)

.FABRICANTS -classement alphabétique (p251-300)

-classement par articles (p321-424)

.FOURNISSEURS-divers (p501-592)

-cuirs et peaux (p701-751)

.Liste des représentants multicartes (p755-758)

.Liste des marques (p759-775)

.Organismes professionnels (p776)

A la demande de nos lecteurs, nous présentons, ci-après, les Nomenclatures de produits (Codes A.P.E.) publiées par le Ministère de l'Économie et des Finances, dans le cadre des travaux de la « Commission Nationale des Nomenclatures d'activités et de produits », pour les secteurs de la PRODUCTION, des COMMERCE DE GROS et des SERVICES INDUSTRIELS.

Ces secteurs couvrent les domaines développés, en France, dans les différentes éditions Kompass. Leur consultation doit faciliter le rapprochement avec notre propre classification, en même temps qu'elle fournira « en clair » la correspondance avec les « Codes A.P.E. » indiqués dans les Notices des Firmes.

SNEI-KOMPASS

00	PRODUITS AGRICOLES EXCLUSIVEMENT IMPORTÉS	05 B	PRODUITS PÉTROLIERS RAFFINÉS	1503	Pierres de construction.
0015	Fruits tropicaux, café, thé, cacao.	0531	Produits pétroliers raffinés.	1504	Argiles, kaolin, terres réfractaires.
0025	Oléagineux tropicaux.	06	ÉLECTRICITÉ (DISTRIBUÉE)	1505	Plâtre et produits en plâtre.
0026	Plantes textiles tropicales.	0601	Électricité (distribuée).	1506	Chaux et ciments.
0027	Caoutchouc naturel brut.	07	GAZ (DISTRIBUÉ)	1507	Béton prêt à l'emploi.
0099	Produits animaux importés divers.	0701	Gaz (distribué).	1508	Produits en béton.
01	PRODUITS DE L'AGRICULTURE	08	EAU ET CHAUFFAGE URBAIN	1509	Matériaux de construction divers.
0101	Blé tendre.	0801	Eau distribuée.	1510	Tuiles et briques.
0102	Blé dur.	0802	Chauffage urbain et énergies distribuées diverses.	1511	Produits réfractaires.
0103	Orge.	09	MINÉRAI DE FER	1512	Produits en grès, en faïence, en autres matières céramiques.
0104	Avoine.	0901	Minérai de fer.	1513	Vaisselle de ménage en céramique.
0105	Maïs.	10	PRODUITS SIDÉRURGIOUES	16	PRODUITS DE L'INDUSTRIE DU VERRE
0106	Autres céréales.	1051	Fontes brutes.	1601	Verre plat et dérivés, produits de la miroiterie.
0111	Pommes de terre.	1052	Aciers bruts.	1602	Verre creux mécanique, verrerie de ménage.
0112	Légumes frais.	1053	Produits finis sidérurgiques.	1603	Verre à la main.
0113	Légumes secs.	11	PRODUITS DE LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DE L'ACIER	1604	Verre technique.
0114	Fruits.	1101	Tréfilés et dérivés du fil d'acier.	17	PRODUITS CHIMIQUES DE BASE
0121	Betteraves industrielles.	1102	Produits du laminage à froid du feuillard d'acier.	1711	Soufre.
0122	Oléagineux autres que tropicaux.	1103	Étirés et profilés pleins acier.	1712	Acide sulfurique et produits dérivés.
0123	Tabac.	1104	Profilés plats en acier.	1713	Produits chimiques fabriqués par électrolyse ou électrothermie.
0124	Autres plantes industrielles.	1105	Tubes d'acier.	1714	Gaz comprimés.
0131	Vins de consommation courante.	12	MINÉRAIS NON FERREUX	1715	Opacifiants minéraux, compositions et couleurs pour émaux.
0132	Vins d'appellation d'origine contrôlée.	1201	Bauxite.	1716	Produits divers de la chimie minérale.
0141	Plants de pépinières.	1202	Minerais de plomb, zinc et cuivre.	1717	Engrais azotés et autres produits azotés.
0142	Fleurs et plantes.	1203	Minerais contenant des matières fissiles et fertiles.	1718	Engrais phosphatés.
0143	Autres produits végétaux.	1204	Autres minerais métalliques.	1719	Autres engrais.
0151	Gros bovins.	13	MÉTAUX ET DEMI-PRODUITS NON FERREUX	1721	Produits de la chimie organique de synthèse.
0152	Veaux.	1301	Aluminium et autres métaux légers.	1722	Matières colorantes de synthèse.
0153	Porcins.	1302	Plomb, zinc, cadmium.	1723	Stéarine, glycérine, produits de base pour détergents.
0154	Equins.	1303	Métaux précieux.	1724	Produits de base pour la pharmacie.
0155	Ovins, caprins.	1304	Ferro-alliages.	1725	Produits auxiliaires pour les industries textiles, du cuir et du caoutchouc, matières animales et végétales transformées.
0161	Volailles.	1305	Autres métaux non ferreux.	1726	Goudrons et produits de la distillerie des goudrons.
0162	Animaux divers.	1310	Demi-produits en aluminium et autres métaux légers.	1727	Matières plastiques.
0171	Lait.	1311	Demi-produits en plomb, zinc et cadmium.	1728	Caoutchouc synthétique et autres élastomères.
0172	Œufs.	1312	Demi-produits en cuivre.	1729	Huiles essentielles, arômes naturels et synthétiques.
0173	Produits animaux divers.	1313	Demi-produits en métaux précieux.	18	PRODUITS DE LA PARACHIMIE
02	PRODUITS DE LA SYLVICULTURE ET DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE	1314	Autres demi-produits non ferreux.	1801	Allumettes.
0211	Bois sur pied.	1315	Produits fissiles et leurs composés.	1802	Abrasifs appliqués.
0212	Services aux forêts.	1316	Produits fertiles et leurs composés.	1803	Explosifs, accessoires de mise à feu, artifices.
0221	Bois brut.	14	MINÉRAUX DIVERS	1804	Colles.
0222	Autres produits de l'exploitation forestière.	1401	Sels (chlorure de sodium et sels divers).	1805	Produits savonniers et produits détergents.
03	PRODUITS DE LA PÊCHE	1402	Matériaux de carrière pour l'industrie.	1806	Produits de ménage et produits d'entretien.
0310	Produits de la pêche en mer.	1403	Minéraux divers : asphalte, talc, etc.	1807	Peintures, vernis, couleurs fines, encres d'imprimerie.
0320	Produits de la conchyliculture.	15	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET CÉRAMIQUE		
0330	Produits de la pisciculture et de la pêche en eau douce.	1501	Sables et graviers d'alluvions.		
0340	Produits marins divers.	1502	Matériaux concassés de roche et de laitier.		
04	COMBUSTIBLES MINÉRAUX SOLIDES ET PRODUITS DE LA COKÉFACTION				
0411	Houilles, lignites et agglomérés.				
0421	Produits de la cokéfaction.				
05 A	PÉTROLE BRUT ET GAZ NATUREL				
0511	Pétrole brut.				
0521	Gaz naturel.				

- Produits phytosanitaires.**
Produits photographiques et cinématographiques.
Charbons artificiels, terres activées et produits chimiques à usage métallurgique et mécanique.
Produits de la parfumerie.
- PRODUITS PHARMACEUTIQUES**
Spécialités pharmaceutiques.
Autres produits pharmaceutiques.
- PRODUITS DE LA FONDERIE**
Produits moulés en métaux ferreux.
Produits moulés en métaux non ferreux.
- PRODUITS DU TRAVAIL DES MÉTAUX**
Produits de la forge, de l'estampage, du matricage.
Produits du découpage, de l'emboutissage.
Façons et produits du traitement et du revêtement des métaux.
Produits du décolletage.
Produits de la boulonnerie, de la visserie.
Produits de la construction métallique.
Menuiseries métalliques de bâtiment.
Produits de la mécanique générale, moules et modèles.
Outils à main, outillage électro-portatif, outillage agricole.
Ressorts.
Quincaillerie.
Articles de ferblanterie, articles de ménage, de coutellerie.
Mobilier métallique.
Fûts, tonnelets métalliques, boîtes et emballages métalliques, conditionnements métalliques.
Petits articles métalliques.
Produits frittés, aimants permanents.
Armes de chasse, de tir, de défense.
- MACHINES AGRICOLES**
Tracteurs agricoles.
Autre matériel agricole.
- MACHINES-OUTILS**
Machines-outils à métaux.
Machines à bois.
Outils pour machines.
Engrenages, organes de transmission.
Matériel de soudage.
- ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL**
Produits de la robinetterie.
Fours.
Matériel aéraulique, thermique et frigorifique.
Moteurs à combustion interne autres que pour l'automobile et l'aéronautique.
Transmissions hydrauliques et pneumatiques.
Pompes et compresseurs.
Turbines thermiques et hydrauliques, équipements de barrages.
Produits de la chaudronnerie.
Machines pour les industries alimentaires, chimiques, plastiques, machines à chaussures.
Machines pour les industries textiles et machines à coudre industrielles.
Machines pour les industries du papier, du carton et des arts graphiques.
- MATÉRIEL DE MANUTENTION, MATÉRIEL POUR LES MINES, LA SIDÉRURGIE, LE GÉNIE CIVIL**
Matériel de travaux publics.
Matériel pour la sidérurgie, pour la fonderie, pour la préparation des matériaux, matériel fixe de chemin de fer.
- 2503 Matériel de manutention et de levage.
2504 Matériel de mines et de forage.
- 26 **MATÉRIELS D'ARMEMENT**
2601 Véhicules blindés.
2602 Armes et munitions de guerre.
- 27 **MACHINES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION**
2701 Matériel de traitement de l'information.
2702 Machines de bureau.
- 28 **MATÉRIEL ÉLECTRIQUE**
2810 Équipements de distribution, de commande à basse tension ; d'applications de l'électronique de puissance.
2811 Matériel électrique de grande puissance ou à haute tension.
2812 Appareillage industriel à basse tension, relais ; matériel de signalisation.
2813 Machines tournantes et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance.
2814 Isolateurs et pièces isolantes en verre et céramique.
2815 Équipements d'automatisation de processus industriels.
2816 Réparation de gros matériel électrique.
2817 Matériel d'éclairage.
2818 Fils et câbles isolés pour l'électricité.
2819 Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques.
2821 Appareillage électrique d'installation.
2822 Piles électriques et appareils d'éclairage à bas voltage.
2823 Accumulateurs.
2824 Lampes électriques.
- 29 A **MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNEL**
2911 Matériel télégraphique et téléphonique.
2912 Appareils de radiologie et d'électronique médicale.
2913 Appareils de contrôle et de régulation spécifiquement conçus pour l'automatisme industriel, instruments et appareils électriques et électroniques de mesure.
2914 Matériel professionnel électronique et radio-électrique.
2915 Composants passifs et condensateurs fixes.
2916 Tubes électroniques et semi-conducteurs.
- 29 B **MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE MÉNAGER**
2921 Appareils radiorécepteurs et téléviseurs.
2922 Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image, supports d'enregistrement.
- 30 **ÉQUIPEMENT MÉNAGER**
3001 Appareils frigorifiques domestiques, machines à laver le linge, à laver la vaisselle.
3002 Appareils ménagers de cuisine, de chauffage de l'eau et de chauffage de l'air non électriques.
3003 Autres appareils d'équipement ménager.
- 31 **VÉHICULES AUTOMOBILES ET AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT TERRESTRE**
3111 Voitures particulières.
3112 Caravanes et remorques de tourisme.
3113 Pièces et équipements spécifiques pour automobiles.
3114 Véhicules utilitaires.
3115 Carrosseries, bennes, remorques autres que de tourisme.
- 3116 Motocycles et cycles.
3117 Pièces et équipements pour cycles et motocycles.
3121 Matériel ferroviaire roulant, autres matériels de transport guidé.
- 32 **PRODUITS DE LA CONSTRUCTION NAVALE**
3201 Bâtiments de guerre.
3202 Navires de marine marchande.
3203 Autres bateaux.
3204 Équipements spécifiques de bord.
3205 Réparation de navires.
- 33 **PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE**
3301 Cellules d'aéronefs.
3302 Propulseurs d'aéronefs et équipements de propulseurs.
3303 Équipements spécifiques pour les aéronefs.
3304 Engins ; lanceurs spatiaux.
- 34 **INSTRUMENTS ET MATÉRIELS DE PRÉCISION**
3401 Produits de l'horlogerie.
3402 Appareils de pesage, compteurs, instruments de métrologie.
3403 Lunettes pour la correction et la protection de la vue.
3404 Instruments d'optique et de précision.
3405 Matériels photographiques et cinématographiques.
3406 Matériel médico-chirurgical et prothèses.
3407 Roulements.
- 35 **VIANDES ET CONSERVES DE VIANDE**
3502 Viande fraîche.
3503 Cuirots et peaux brutes.
3504 Charcuterie et conserves de viandes.
3505 Viande de volaille et gibier.
- 36 **LAIT ET PRODUITS LAITIERS**
3611 Laits liquides.
3612 Produits laitiers frais.
3613 Beurre.
3614 Fromages.
3615 Laits concentrés, laits secs.
3616 Produits dérivés de l'industrie laitière.
3620 Crèmes glacées, glaces et sorbets.
- 37 **CONSERVES**
3701 Conserves de fruits et confitures.
3702 Conserves de légumes.
3703 Conserves de poissons.
3704 Plats cuisinés.
- 38 **PAIN ET PÂTISSERIE**
3820 Pain.
3830 Pâtisserie fraîche.
- 39 **PRODUITS DU TRAVAIL DU GRAIN**
3901 Farine.
3902 Biscuits. — Biscottes, pâtisserie industrielle.
3903 Semoule.
3904 Pâtes alimentaires et couscous.
3905 Céréales secondaires transformées.
3906 Malt.
3907 Produits amylacés.
3908 Aliments pour animaux.
- 40 **PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS**
4011 Huiles et corps gras bruts.
4012 Huiles raffinées, corps gras raffinés, margarine.
4021 Sucre.
4031 Chocolat, confiserie.
4032 Café, thé, chicorée, infusions, épices et herbes aromatiques.

- 4033 Concombre, vinaigre, sauces préparées.
- 4034 Aliments diététiques, aliments pour bébés et produits de régime.
- 4035 Entremets, desserts ménagers, petits déjeuners.
- 4036 Bouillons et potages.
- 4037 Produits alimentaires divers.
- 41 BOISSONS ET ALCOOLS**
- 4101 Alcool.
- 4102 Eau-de-vie naturelle.
- 4103 Liqueurs et apéritifs alcoolisés autres qu'à base de vin.
- 4104 Apéritifs à base de vin.
- 4105 Champagne et mousseux.
- 4106 Bière.
- 4107 Cidre.
- 4108 Jus de fruits et de légumes.
- 4109 Boissons non alcoolisées élaborées.
- 4110 Eaux minérales naturelles.
- 42 PRODUITS A BASE DE TABAC**
- 4201 Produits à base de tabac.
- 43 FILS ET FIBRES ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES**
- 4301 Fibres discontinues et fils continus artificiels.
- 4302 Fibres discontinues et fils continus synthétiques.
- 44 A MATIÈRES TEXTILES NATURELLES PRÉPARÉES, FILS ET FILÉS**
- 4410 Laine préparée.
- 4411 Lin, chanvre rouis et teillés et autres plantes textiles préparées.
- 4412 Fils à coudre.
- 4413 Filés et fils de lin et de chanvre.
- 4414 Filés de coton.
- 4415 Filés de laine cardée.
- 4416 Filés de laine peignée.
- 4417 Filés et fils texturés et moulinés de soie et de textiles artificiels et synthétiques.
- 4418 Produits des teintures, apprêts et impressions.
- 44 B OUVRAGES TEXTILES EN FILÉS ET ARTICLES DE BONNETERIE**
- 4420 Étoffes à mailles.
- 4421 Chandails, pull-overs, polos, gilets, etc., en bonneterie.
- 4422 Autres vêtements de dessus de bonneterie.
- 4423 Sous-vêtements de bonneterie.
- 4424 Articles chaussants de bonneterie.
- 4425 Autres articles de bonneterie.
- 4430 Ouvrages tissés des industries cotonnière et lainière.
- 4431 Ouvrages tissés de l'industrie lainière.
- 4432 Ouvrages tissés de l'industrie de la soierie.
- 4433 Produits de l'industrie de jute.
- 4434 Tapis.
- 4435 Feutre.
- 4436 Étoffes non tissées ni tricotées.
- 4437 Produits de l'enduction.
- 4438 Produits textiles élastiques.
- 4439 Produits de la ficellerie, corderie ; filets.
- 4440 Produits de la ouaterie.
- 4441 Dentelles, tulle, broderies et gupures.
- 4442 Rubans, tresses, passementerie et articles textiles divers.
- 45 CUIRS ET ARTICLES EN CUIR**
- 4511 Cuir et peaux.
- 4521 Articles de maroquinerie, articles de voyage et de chasse.
- 4522 Gants.
- 4523 Articles divers en cuir et similaires.
- 46 CHAUSSURES**
- 4601 Chaussures et autres articles chaussants.
- 4701 Vêtements masculins.
- 4702 Vêtements féminins.
- 4703 Vêtements pour enfants.
- 4704 Produits de l'habillement sur mesure.
- 4705 Chemiserie, lingerie.
- 4706 Vêtements en matières plastiques.
- 4707 Corsets, gaines et soutiens-gorge.
- 4708 Chapellerie pour hommes et femmes.
- 4709 Accessoires divers de l'habillement.
- 4710 Pelletteries et fourrures.
- 48 PRODUITS DU TRAVAIL MÉCANIQUE DU BOIS**
- 4801 Produits de la scierie.
- 4802 Éléments de charpente et menuiserie de bâtiment.
- 4803 Parquets, moulures et baguettes.
- 4804 Panneaux, bois de placage, bois améliorés et traités.
- 4805 Emballages en bois.
- 4806 Bâtiments préfabriqués légers.
- 4807 Objets divers en bois.
- 49 MEUBLES**
- 4901 Meubles meublants.
- 4902 Sièges.
- 4903 Meubles de cuisine et meubles en bois blanc.
- 4904 Literie.
- 4905 Meubles divers.
- 4906 Mobilier fonctionnel non métallique.
- 50 PAPIER. — CARTON**
- 5001 Pâtes à papier.
- 5002 Papiers et cartons.
- 5003 Articles de papeterie.
- 5004 Produits de la transformation du papier.
- 5006 Carton ondulé et produits en carton ondulé.
- 5007 Cartonnages.
- 51 PRESSE ET PRODUITS DE L'IMPRIMERIE ET DE L'ÉDITION**
- 5101 Services des agences de presse.
- 5115 Produits de l'imprimerie et de l'édition.
- 5120 Produits de la presse.
- 5130 Disques, bandes et cassettes enregistrés.
- 52 PNEUMATIQUES ET AUTRES PRODUITS EN CAOUTCHOUC**
- 5201 Pneumatiques et chambres à air.
- 5202 Pneumatiques réparés.
- 5203 Ouvrages en caoutchouc.
- 5204 Ouvrages en amiante.
- 53 PRODUITS DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PLASTIQUES**
- 5301 Mélanges, plaques, feuilles, films, tubes, tuyaux et profilés.
- 5302 Pièces diverses pour l'industrie.
- 5303 Emballages en matières plastiques.
- 5304 Éléments pour le bâtiment.
- 5305 Produits de consommation divers.
- 5306 Pellicules cellulosiques.
- 54 PRODUITS DES INDUSTRIES DIVERSES ; OBJETS D'ART, DE COLLECTION ET D'ANTIQUITÉ**
- 5401 Jeux, jouets et articles de puériculture.
- 5402 Articles de sport et de campement.
- 5403 Bateaux de plaisance.
- 5404 Produits de la bijouterie et de la joaillerie.
- 5405 Instruments de musique.
- 5406 Articles de bureau et articles de Paris.
- 5407 Accessoires d'ameublement en bronze et fer forgé, statuettes et articles funéraires.
- 5408 Articles de broserie, articles de vannerie et articles en liège.
- 5409 Photographies et films développés.
- 5499 Objets d'art, de collection et d'antiquité.
- 55 PRODUITS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE**
- 5510 Aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins.
- 5511 Lignes de transport d'électricité.
- 5512 Infrastructures générales.
- 5513 Chaussées.
- 5520 Forages, sondages ; fondations spéciales.
- 5530 Ossatures autres que métalliques.
- 5531 Travaux d'installation industrielle, montage-levage.
- 5540 Installations électriques.
- 5550 Produits de la construction industrialisée.
- 5560 Produits de la maçonnerie et des travaux courants de béton armé.
- 5570 Produits du génie climatique.
- 5571 Produits de la menuiserie-serrurerie.
- 5572 Travaux de couverture, plomberie et installations sanitaires.
- 5573 Travaux d'aménagements et de finitions.
- 56 PRODUITS DE LA RÉCUPÉRATION**
- 5601 Ferraille et vieux métaux non ferreux.
- 5602 Produits divers de récupération.
- 57 COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRE**
- 5701 Commerce de gros de matières premières agricoles.
- 5702 Commerce de gros de bestiaux.
- 5703 Commerce de gros de fruits et légumes.
- 5704 Commerce de gros de viandes sans abattage.
- 5705 Commerce de gros de produits laitiers.
- 5706 Commerce de gros de volailles et gibiers.
- 5707 Commerce de gros de poissons.
- 5708 Commerce de gros de vins, spiritueux, liqueurs.
- 5709 Commerce de gros d'autres boissons.
- 5710 Commerce de gros d'épicerie.
- 5711 Commerces de gros spécialisés de produits alimentaires divers.
- 58 COMMERCE DE GROS NON ALIMENTAIRE**
- 5801 Commerce de gros d'accessoires automobiles et de matériel de garage.
- 5802 Commerce de gros de pneumatiques, cycles et motocycles.
- 5803 Commerce de gros de quincaillerie et d'appareils ménagers.
- 5804 Commerce de gros de matériel électrique et électronique.
- 5805 Commerce de gros des textiles.
- 5806 Commerce de gros de l'habillement, des chaussures et de la maroquinerie.
- 5807 Commerce de gros de produits pharmaceutiques.
- 5808 Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté.
- 5809 Commerce de gros de droguerie, de produits d'entretien.
- 5810 Commerce de gros de céramique et verrerie.
- 5811 Commerce de gros de jouets, papeterie et articles de fumeurs.
- 5812 Commerces de gros divers.
- 59 COMMERCE DE GROS INTER-INDUSTRIEL**
- 5901 Commerce des textiles bruts.
- 5902 Commerce de gros de cuirs et peaux.
- 5903 Commerce de gros de charbon, minerais et minéraux.
- 5904 Commerce de gros de produits pétroliers.

5905	Commerce de métaux.	72	TRANSPORTS AÉRIENS	7903	Services des supports juridiques de programmes.
5906	Commerce de produits chimiques industriels.	7201	Transports aériens.	7904	Administration d'immeubles.
5907	Commerce du bois.	73	SERVICES ANNEXES DES TRANSPORTS ET SERVICES DES ENTREPÔTS	7905	Administration d'infrastructures.
5908	Commerce de matériaux de construction, de verre à vitres et d'appareils sanitaires.	7301	Services des gares routières.	7906	Services des agences immobilières.
5909	Commerce de matériel agricole.	7302	Services des ports fluviaux et voies fluviales.	80	LOCATION ET CRÉDIT-BAIL MOBILIERS
5910	Commerce d'équipements et de fournitures pour l'industrie.	7303	Services des ports maritimes.	8001	Location de machines et équipements agricoles.
5911	Commerce de matériel et mobilier de bureau.	7304	Services des aéroports.	8002	Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics.
5912	Commerce de matériel pour le bâtiment et les travaux publics.	7305	Services rendus par les ouvrages routiers à péage.	8003	Location de matériel de bureau.
5913	Commerce de fournitures diverses pour les utilisateurs professionnels du commerce et des services.	7306	Services rendus par les parkings.	8004	Location de voitures particulières.
5914	Commerce de papiers et cartons en l'état.	7307	Services des entrepôts autres que frigorifiques.	8005	Location de wagons.
50	SERVICES DES INTERMÉDIAIRES DU COMMERCE	7308	Services des entrepôts frigorifiques.	8006	Location de biens de consommation.
5001	Services des intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits.	7309	Services de remorquage et pilotage.	8007	Crédit-bail mobilier.
5002	Services des intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minerais et produits chimiques pour l'industrie.	74	SERVICES D'AUXILIAIRES DE TRANSPORT ET D'AGENCES DE VOYAGE	8008	Location d'autres biens d'équipement.
5003	Services des intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction.	7401	Collecte de fret maritime.	81	LOCATION ET CRÉDIT-BAIL IMMOBILIERS
5004	Services des intermédiaires du commerce en machines, matériel et véhicules.	7402	Collecte de fret aérien.	8111	Location de logements.
5005	Services des intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie.	7403	Collecte de fret terrestre et fluvial.	8121	Location d'immeubles à usages industriels et commerciaux.
5006	Services des intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles de cuir.	7404	Manutention portuaire.	8122	Crédit-bail immobilier.
5007	Services des intermédiaires du commerce spécialisés en produits alimentaires.	7405	Manutention terrestre et fluviale.	82	ENSEIGNEMENT (SERVICES MARCHANDS)
5008	Services des centrales d'achats en produits alimentaires.	7406	Services spécifiques d'auxiliaires des transports maritimes.	8201	Enseignement général primaire et secondaire (services marchands).
5009	Service des intermédiaires du commerce spécialisés en produits non désignés ailleurs.	7407	Services spécifiques d'auxiliaires de de transport aérien.	8202	Formation des adultes et formation continue (services marchands).
5010	Services des intermédiaires du commerce en produits divers (sans prédominance).	7408	Services des autres auxiliaires des transports.	8203	Autres enseignements spécialisés et professionnels et enseignement supérieur (services marchands).
5011	Services des centrales d'achats en produits non alimentaires.	7409	Services des agences de voyage.	8204	Enseignement par correspondance (services marchands).
8	TRANSPORTS FERROVIAIRES	7410	Routage.	8205	Services rendus par les professeurs indépendants.
802	Transports ferroviaires de voyageurs.	75	SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET POSTES	8206	Services rendus par les auto-écoles et les écoles de pilotage.
803	Transports ferroviaires de marchandises.	7501	Services communs et recherche des P.T.T.	83	RECHERCHE (SERVICES MARCHANDS)
9	TRANSPORTS ROUTIERS ; TRANSPORTS URBAINS ; TRANSPORTS PAR CONDUITE	7502	Services de télécommunications des P.T.T.	8301	Recherche scientifique et technique (services marchands).
911	Transports routiers de marchandises en zone longue.	7503	Services postaux et financiers des P.T.T.	87	SERVICES DIVERS (MARCHANDS)
912	Camionnage et transports routiers de marchandises en zone courte.	7504	Services de télécommunications hors P.T.T.	8702	Services de blanchisserie et teinturerie de gros
921	Transports urbains de voyageurs.	76	SERVICES DES HOLDINGS	8706	Services des studios de photographie.
922	Transports routiers de voyageurs.	7600	Services des holdings.	8708	Services de nettoyage.
923	Services des taxis.	77	ÉTUDES, CONSEILS ET ASSISTANCE	8709	Services d'enlèvement des ordures (marchands)
924	Déménagement.	7701	Études techniques.	8710	Autres services d'assainissement (marchands)
925	Location de véhicules industriels.	7702	Études économiques et sociologiques.	88	SERVICES D'ASSURANCES
926	Transports par conduite.	7703	Études informatiques et d'organisation.	8801	Assurance « Vie et capitalisation ».
0	NAVIGATION INTÉRIEURE	7704	Travaux à façon informatiques.	8802	Assurance I.A.R.O. — Assurances maritimes.
001	Transports fluviaux de passagers.	7705	Services rendus par les architectes.	8803	Réassurance.
002	Transports fluviaux de marchandises.	7706	Services rendus par les métreurs et les géomètres.	8804	Assurances relevant du code de la mutualité.
1	TRANSPORTS MARITIMES ET NAVIGATION CÔTIÈRE	7707	Conseils en information et documentation.	8805	Services des caisses de retraites relevant de la législation sur les assurances.
101	Transports maritimes autres que de produits pétroliers.	7708	Services des cabinets juridiques et des offices publics et ministériels.	89	SERVICE DES ORGANISMES FINANCIERS
102	Transports maritimes de produits pétroliers.	7709	Expertise comptable et analyse financière.	8901	Services des instituts d'émission.
103	Navigation côtière et en estuaire.	7710	Services rendus par les créateurs et intermédiaires en publicité.	8902	Services des banques de dépôts, d'affaires, de crédit à long et moyen terme.
		7711	Services rendus par les régies publicitaires.	8903	Services des organismes de crédit coopératif et mutuel.
		7712	Travaux à façon divers.	8904	Services des établissements financiers et unions économiques.
		7713	Prestation temporaire de personnel.	8905	Services des organismes financiers à statut légal spécial.
		7714	Services divers rendus principalement aux entreprises.	8906	Services des organismes de répartition d'emprunts collectifs obligatoires.
		7715	Services rendus par les ordres et syndicats professionnels.	8907	Services des sociétés de placements en valeurs mobilières.
		78	SERVICES D'AUXILIAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCES		
		7801	Services d'auxiliaires financiers.		
		7802	Services d'auxiliaires d'assurances.		
		79	SERVICES DES PROMOTEURS ET DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
		7901	Promotion immobilière.		
		7902	Promotion en infrastructure (services marchands).		

EXEMPLE DE NOTICE 2

NO : 17

TI : ANNUAIRE DE LA CHAUSSURE ET DES CUIRS

ED : JOHANET LOUIS

AN : 1983

AC : FABRICANT . GROSSISTE . DETAILLANT

DE : CHAUSSURE . CUIR

CP : 4601 . 4511

GE : FRANCE . RHONE ALPES . RHONE

NB : MARQUES, ANNONCES, ORGANISMES PROFESSIONNELS, SOLDES, CENTRALES
GROUPEMENTS ET BUREAUX D'ACHAT, IMPORTATEURS, REPRESENTANTS,
TANNEURS ET MEGISSIERS, CORROYEURS, NEGOCIANTS, TRANSFORMATEURS
EN PEAUSSERIE (PEAUX EXOTIQUES, ARTICLES INDUSTRIELS EN CUIR),
FOURNISSEURS (MATIERES PREMIERES ET DIVERS), BOTTEIERS, NEGOCIANTS
EN CUIR ET CREPINS

EXEMPLE DE NOTICE 2

NO : 18

TI : ANNUAIRE DE LA MAROQUINERIE

ED : MEDIA-REGIE

AN : 1982

AC : FABRICANT . GROSSISTE . DETAILLANT

DE : MAROQUINERIE . CUIR

CP : 4521 . 4511

GE : FRANCE . RHONE ALPES . RHONE

NB : MARQUES, ANNONCES, IMPORTATEURS, AGENTS GENERAUX, FOURNISSEURS
(DIVERS, CUIRS ET PEAUX), REPRESENTANTS MULTICARTES, ORGANISMES
PROFESSIONNELS

